

# Guide pour le référencement des revues scientifiques en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS)

Stéphanie Louison, Alia Benharrat

Direction de la recherche (DR) - Université Bordeaux Montaigne (UBM)

Mise à jour : juin 2022 - Licence de réutilisation : Creative Commons Attribution (CC-BY- SA)

Ce document, réalisé dans le cadre du projet ReSOH (Revue Scientifiques Ouvertes pour les Humanités) porté par l'université Bordeaux Montaigne (UBM), s'inscrit dans les **objectifs du Plan national pour la Science Ouverte 2021** sous l'axe « Généraliser l'accès aux publications », en particulier dans les chapitres « Construire la bibliodiversité » et « Favoriser le rayonnement des publications issues de la recherche française ».

**Le référencement est un enjeu central pour les périodiques scientifiques** car source de visibilité et de légitimité pour les revues :

- répertoriées dans les annuaires et catalogues de périodiques, les bases de données bibliographiques et bibliométriques,
- repérées par les moteurs de recherche spécialisés dans la littérature scientifique
- diffusées sur les plateformes numériques de revues, d'articles ou de références bibliographiques.

**Le référencement s'inscrit dans le cadre de la qualité éditoriale des revues**, elle-même gage de pérennité. Cette qualité engage tout à la fois les chercheurs porteurs de revue, leurs Unités de recherche ainsi que l'Institution dont ils relèvent qui, bien souvent, le Président ou la Présidente en est le représentant-e légal. **C'est dire toute son importance.**

**Cependant, cette question est complexe à appréhender**, tant pour les éditeurs scientifiques que pour les professionnels de l'édition et de la diffusion de l'information scientifique. Multiforme, en évolution permanente et bien souvent éloigné des préoccupations principales des uns et des autres, le référencement d'une revue est

souvent repoussé *sine die*, tout comme le moment de mettre en œuvre les mesures pour améliorer sa position dans les outils de recherche et de métrique.

Destiné initialement à un usage interne, **ce guide pratique expose les modalités de référencement des revues scientifiques en Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales (ALLSHS)**. Il est désormais accessible à toute personne travaillant autour de périodiques scientifiques : enseignants-chercheurs porteurs de revues tout comme éditeurs et professionnels de l'information scientifique et technique. Cette version ne prétend pas à l'exhaustivité et est susceptible de présenter des inexactitudes. Dans un contexte en rapide évolution, les informations présentées nécessitent une mise à jour régulière. Ce guide souhaite néanmoins apporter une synthèse des caractéristiques des principaux outils disponibles en France afin de permettre aux professionnels concernés d'en comprendre les enjeux et de disposer d'une connaissance pratique sur les critères de qualité exigés, tant pour les bases de données, les moteurs de recherche que pour les principales plateformes d'articles et de revues<sup>1</sup>. Les annexes indiquent de manière très concrète, les critères et démarches pour référencer une revue dans les principaux outils utilisés dans le monde académique. On y trouvera également une grille d'auto-évaluation basée sur les critères de qualité éditoriale.

Ce document, pratique et pédagogique, a pour vocation à être **partagé et complété par la communauté scientifique** dans l'esprit constructif d'une science ouverte collaborative, participative et cumulative.

<sup>1</sup> Pour d'autres informations sur le référencement, consulter le blog Hypotheses : OSSMANN, Gwenn. « Le référencement de votre revue ». *Support OpenEdition Books et Journals* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://objis-fr.hypotheses.org/347>.

## Sommaire

<b>Glossaire</b>	<b>1</b>
<b>L'attribution d'identifiants univoques et pérennes</b>	<b>2</b>
Le référencement prioritaire : enregistrement de l'ISSN	2
L'identifiant des articles : le DOI	2
Les identifiants auteurs : ORCID, idHAL, IdRef	2
<b>Les catalogues et annuaires alimentés par les bibliothèques et centres de documentation</b>	<b>3</b>
Les catalogues de bibliothèques : SUDOC, WorldCat	3
L'annuaire français des revues scientifiques : Mir@bel	3
La base de données de l'archive ouverte HAL : AurÉHAL	4
<b>Les référencements dévolus aux porteurs de revue en lien avec leur éditeur</b>	<b>4</b>
Deux annuaires de revues scientifiques européens : ERIH +, MIAR	4
Les référencements liés à la politique d'ouverture : Sherpa Romeo, Road, DOAJ	5
Les bases de données bibliométriques : Scopus, Web of Science (WoS)	6
<b>Les plateformes d'hébergement d'articles</b>	<b>7</b>
Les archives ouvertes : HAL	7
Les plateformes de revues scientifiques : OpenEdition Journals, Cairn.info, Persée	8
<b>Les moteurs de recherche académiques : Google Scholar, Semantic Scholar, Dimensions, Base, Isidore</b>	<b>9</b>
<b>Conclusion : intérêt du référencement pour les revues scientifiques</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 1 : Quelques bases de données spécialisées</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 2 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans ERIH +</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 3 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans le DOAJ</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 4 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans le WoS</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 5 : Démarches et critères pour adhérer à OpenEdition Journals</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE 6 : Comment être indexé par Google Scholar</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE 7 : Grille d'auto-évaluation d'une revue (critères de qualité éditoriale)</b>	<b>27</b>

## Glossaire

Afin de mieux saisir ce vaste écosystème d'agrégateurs de littérature académique, nous proposons quelques définitions. Celles-ci sont perfectibles et n'ont pas prétention à être les seules valables, mais sont utiles pour assurer une bonne compréhension des paragraphes suivants.

**Revue scientifique** : publication périodique contenant des articles évalués par des chercheurs et chercheuses.

**Éditeur** : au sens juridique du terme, l'éditeur (ou *publisher* en anglais) est le responsable légal de la publication et son financeur. Il doit être doté d'une personnalité morale. Il peut s'agir soit d'une institution (par exemple une université), soit d'une association de loi 1901 (par exemple une société savante), soit d'un éditeur privé. Le représentant légal de l'éditeur assume les responsabilités de directeur de publication (par exemple le directeur de publication des revues éditées par une université est le président de cette université).

**Annuaire de revues** : base de données enregistrant les revues et leurs caractéristiques (accès libre aux articles ou non, procédure d'évaluation des articles, référencement des revues dans les bases de données bibliographiques et bibliométriques, etc.). Les périodiques en eux-mêmes sont référencés, mais pas les contenus (c'est-à-dire leurs articles), contrairement aux autres bases de données.

**Base de données bibliographiques** : base de données enregistrant les références bibliographiques de documents scientifiques, en particulier des articles de revues. Ceux-ci sont issus de périodiques scientifiques sélectionnés selon des critères propres à chaque base de données bibliographiques.

**Base de données bibliométriques** : identique aux bases de données bibliographiques, mais utilise les données récoltées pour calculer des métriques (ou indicateurs chiffrés) permettant de classer les revues et leurs auteurs (en fonction du nombre de citations des articles par exemple).

**Moteur de recherche** : logiciel s'appuyant sur une base de données qui permet de rechercher des documents à partir de mots-clés. Contrairement aux autres bases de données évoquées, l'indexation par un moteur de recherche est automatique : tous les contenus du web sont parcourus par des robots qui classent les pages en fonction de leurs métadonnées.

**Plateforme numérique de diffusion** : service d'hébergement et de diffusion en ligne des contenus des revues.

**Métadonnées** : données décrivant des données. Dans le cadre d'articles scientifiques, les métadonnées sont des données décrivant chaque document tels que les auteurs, titre, mots-clés, résumé, éditeur, langue, date de publication, localisation, conditions d'accès, etc. Sur le web, les métadonnées accessibles aux robots *crawler* des moteurs de recherche dans l'en-tête <head> du code source de la page HTML permettent l'indexation des pages dans les moteurs de recherche.

## L'attribution d'identifiants univoques et pérennes

Avant d'envisager tout référencement, il convient de s'assurer que les bases de données bibliographiques et moteurs de recherche puissent indexer les documents efficacement. Pour cela, les contenus web doivent pouvoir être identifiés de manière unique et pérenne.

### Le référencement prioritaire : enregistrement de l'ISSN

Réalisé par l'éditeur

La première formalité réglementaire à accomplir lors de la création de toute revue est l'enregistrement de son titre par le Centre International de l'ISSN.

#### ❖ Le portail de l'ISSN

L'ISSN (International Standard Serial Number) est un code à 8 chiffres (ou 7 chiffres suivis de la lettre X), constituant l'identifiant unique de chaque publication en série. Il est associé au titre du périodique. En cas de changement majeur du titre, l'ISSN doit être modifié. Par ailleurs, l'ISSN est associé au support de diffusion : une revue diffusée aux formats papier et numérique doit être pourvue de deux ISSN, l'un attribué à la version imprimée et l'autre à la publication en ligne (ou e-ISSN)<sup>2</sup>.

#### À savoir

- L'ISSN est associé au titre, au support de diffusion et à l'éditeur.
- Si l'ISSN est toujours notifié dans les informations éditoriales sur les volumes imprimés, il existe également une norme pour son affichage en ligne : l'ISSN doit être présenté sur la page d'accueil ou sur le menu principal<sup>3</sup>.
- De même, l'éditeur doit être inscrit sur la page d'accueil du site du périodique, pour faciliter le catalogage national et international.
- Dans le cas de revues éditées par une université (sans éditeur commercial ni association éditrice), la mention de l'éditeur est très hétérogène selon les revues, et pourrait faire l'objet d'une normalisation de type :

UR XXXXX Nom de l'UR – Université Nom de l'université

<sup>2</sup> Source : « Qu'est-ce que l'ISSN ? ». *BnF - Site institutionnel* [en ligne]. [Consulté le 14 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-lissn>

<sup>3</sup> Source : « Qu'est-ce que l'ISSN ? ». *ISSN* [en ligne]. [Consulté le 8 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.issn.org/fr/comprendre-lissn/quest-ce-que-lissn>

<sup>4</sup> Un DOI peut être fourni par toute entité dotée d'une personnalité morale, au sens juridique du terme (université, éditeur, diffuseur de la ressource comme OpenEdition Journals, Persée ou HAL), et abonnée à une agence d'enregistrement de DOI telle que CrossRef.

## L'identifiant des articles : le DOI

Attribué par le diffuseur<sup>4</sup>

Le DOI (Digital Object Identifier) est l'identifiant univoque et pérenne d'un document en ligne. À chaque DOI est associé une page web, dotée d'une URL, ainsi que ses métadonnées. Même si la ressource est diffusée par plusieurs canaux, le DOI demeure unique, ce qui rend les citations du document homogènes dans les autres publications académiques. Ainsi, le nombre de citations peut être comptabilisé sans sous-estimation par les outils bibliométriques.

#### À savoir

- Dans le cas d'une revue scientifique, un DOI est attribué à chaque article, mais aussi à chaque numéro (le DOI renvoie alors à la page de sommaire).
- Les DOI conseillés pour les articles scientifiques sont ceux de CrossRef.
- Dès lors qu'un DOI est attribué à un article scientifique, toutes les informations relatives à cette ressource peuvent être récupérées automatiquement. Par exemple, les archives ouvertes HAL auto-complètent les métadonnées une fois le DOI renseigné.
- Les articles publiés sur OpenEdition Journals, Cairn.info et Persée reçoivent un DOI attribué par la plateforme de diffusion.

## Les identifiants auteurs

Responsabilité des auteurs

L'identification univoque des auteurs est nécessaire pour que les publications soient attribuées à leur créateur. Plusieurs systèmes d'identifiants<sup>5</sup> ont été conçus afin de pallier les problématiques d'homonymie (plusieurs auteurs portant le même nom) et de synonymie (un même auteur ne signant pas systématiquement ses textes de la même manière — changement de nom, ordre du nom et du prénom inversé, nom incomplet, changement d'affiliation, etc.).

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur les identifiants auteurs, se référer aux ressources listées sur la page : Contat, Odile. « Identifiant auteur, identifiant chercheurs, OrCID, Idref, IdHAL, ISNI..... », 2016. *CORIST-SHS* [en ligne]. [Consulté le 17 juin 2022]. Disponible à l'adresse : [http://corist-shs.cnrs.fr/IDChercheurs\\_2016#:~:text=CORIST%2DSHS-,Identifiant%20auteur](http://corist-shs.cnrs.fr/IDChercheurs_2016#:~:text=CORIST%2DSHS-,Identifiant%20auteur)

❖ **L'identifiant des professionnels de la recherche : l'ORCID**

L'identifiant **ORCID** (Open Researcher and Contributor Identifier) est spécialement dédié aux auteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Chaque chercheur est libre de créer, modifier et vérifier les données le concernant<sup>6</sup>.

L'ORCID est le standard qui s'impose aujourd'hui : il est régulièrement demandé dans le cadre de publications, et ses données sont interopérables avec de nombreux autres formats<sup>7</sup>. Il s'appuie sur l'**ISNI** pour reconnaître les institutions auxquelles les chercheurs sont affiliés.

❖ **L'identifiant auteur dans les archives ouvertes : idHAL** →

Dans les archives ouvertes **HAL** (Hyper Articles en Ligne), un identifiant unique est associé à chaque auteur : **idHAL**. Celui-ci est associé au profil de chaque chercheur et à son CV HAL. Il regroupe toutes les publications d'un auteur et permet de compléter automatiquement une partie des informations lors du dépôt d'un article. Cet identifiant est interopérable avec beaucoup d'autres : il est en particulier fiable à l'ORCID.

❖ **Les notices d'autorité IdRef** →

Les bibliothèques universitaires et autres centres de documentation académiques enregistrent les auteurs de publications scientifiques dans des notices d'autorités **IdRef** (Identifiants et Référentiels) via le catalogue du Sudoc. Seuls des professionnels des bibliothèques universitaires peuvent créer, corriger et enrichir ces données afin d'en garantir la qualité. Cependant, les auteurs peuvent demander des corrections sur leur notice via les boutons « Améliorer la notice » et « Signaler une erreur ».

**À savoir**

- Il est recommandé à tous les auteurs de se créer un identifiant ORCID et un idHAL. En effet, l'ORCID est un standard international et idHAL permet aux chercheurs et chercheuses de gérer leur identité en ligne sur leur profil des archives ouvertes. Ces deux identifiants peuvent être liés *via* HAL<sup>8</sup>.
- Pour créer son ORCID, la procédure est simple : l'inscription se fait [sur le site de l'ORCID](#).

<sup>6</sup> **Pour toute interrogation concernant l'ORCID**, consulter : « ORCID pour les chercheurs ». *ORCID* [en ligne]. [Consulté le 17 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://info.orcid.org/fr/des-chercheurs/>

<sup>7</sup> **Source** : « Identifiant auteur unique ». *Observatoire des technologies de l'IST* [en ligne]. [Consulté le 17 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://ist.blogs.inrae.fr/technologies/tag/identifiant-auteur-unique/>

## Les catalogues et annuaires alimentés par les bibliothèques et centres de documentation

Les bibliothèques universitaires et les centres de documentation académiques sont spécialisés dans l'enregistrement et le classement de documents, dont le signalement des ressources. Les professionnels de l'information scientifique et technique (IST) y gèrent des bases de données bibliographiques gratuites et ouvertes à la consultation.

### Les catalogues de bibliothèques

Par les bibliothécaires et documentalistes

❖ **Le catalogue français du SUDOC**

Le Système Universitaire de Documentation (**SUDOC**) est une base de données collaborative, supervisée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) et tenue à jour conjointement par les bibliothèques universitaires et les centres de documentation des établissements de recherche français. Ce catalogue recense tous les documents détenus par ces institutions. Le SUDOC comporte à ce jour plus de quinze millions de notices bibliographiques.

❖ **Le catalogue international WorldCat**

**WorldCat** (contraction de *World Catalog*) est un catalogue international publié par l'institution américaine Online Computer Library Center (OCLC). Il s'agit de la plus grande base de données bibliographiques en accès ouvert au grand public dans le monde. Elle n'est cependant pas spécialisée en ressources scientifiques, et s'attache à enregistrer les catalogues de toutes les bibliothèques — pas uniquement des bibliothèques universitaires. Toutes les notices bibliographiques enregistrées dans le SUDOC sont reversées dans ce catalogue mondial.

### L'annuaire français des revues scientifiques

Référencement par les bibliothécaires et documentalistes

❖ **Le réseau Mir@bel** →

Créée en 2009 dans la région Rhône-Alpes par des professionnels des bibliothèques et de la documentation, **Mir@bel** est une base de données qui référence des revues

<sup>8</sup> **La procédure de création de l'idHAL**, et celle de la liaison entre l'ORCID et l'idHAL est décrite sur : « Identifiant auteur IdHAL et CV ». *HAL Documentation* [en ligne]. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/>

scientifiques françaises et étrangères. Alimentée à la fois par du moissonnage de métadonnées issues de plateformes de revues en accès ouvert (en particulier OpenEdition Journals et Sherpa Romeo) et par la collaboration de son réseau de bibliothécaires, documentalistes et éditeurs, elle présente des informations de qualité en langue française sur les périodiques scientifiques. Bien que cette base de données soit avant tout destinée aux professionnels de la documentation universitaire, elle contribue à valoriser les revues indexées et les institutions qui les suivent grâce à sa très bonne indexation sur le moteur de recherche Google.

## La base de données de l'archive ouverte HAL

Contrôlée par les bibliothécaires et documentalistes

### ❖ AuréHAL →

AuréHAL agrège les données de référence des archives ouvertes HAL. Les notices de chaque revue peuvent être complétées avec l'ISSN et l'e-ISSN, le nom de l'éditeur, ainsi que l'URL du site web. Par ailleurs, la politique d'Open Access de la revue peut apparaître dans la notice bibliographique AuréHAL à condition que ces informations soient notifiées dans la base de données Sherpa Romeo, dont elle récupère automatiquement les informations. Cela permet aux auteurs de savoir quelle version de leur article peut être déposée dans les archives ouvertes et à quelle date.

#### À savoir

- Dans toute base de données, une mise à jour régulière des informations est nécessaire. Ainsi, toute modification dans la politique de la revue (changement de périodicité, de politique concernant l'accès aux contenus, de plateforme de diffusion, etc.) doit y être reportée. En particulier, tout changement d'URL doit occasionner une modification des liens vers le site de la revue concernée. Pour les bases de données bibliographiques gérées par des professionnels de l'information scientifique et technique, il convient de signaler les changements au service de documentation compétent.
- À noter : Mir@bel ambitionne de présenter les politiques d'ouverture des revues françaises qui y sont indexées, afin d'alimenter Sherpa Romeo, qui fait de même à l'échelle internationale. Il est donc intéressant de compléter les notices de Mir@bel, en lien avec un SCD.

## Les référencements dévolus aux porteurs de revue en lien avec leur éditeur

Les bases de données énumérées ci-dessous peuvent référencer les revues scientifiques qui en font la demande à condition qu'elles respectent certains critères. Aucun de ces référencements n'est obligatoire, mais il est conseillé d'intégrer un maximum de ces bases de données pour améliorer la visibilité des périodiques.

Les dossiers de candidature doivent être montés par les porteurs de la revue avec l'assistance de l'éditeur. L'exactitude des informations fournies dans le dossier est souvent vérifiée par comparaison avec ce qui apparaît sur le site web de la revue. En conséquence, **le site de tout périodique qui aspire à un bon référencement doit être à jour et en conformité avec les exigences des bases de données.**

## Deux annuaires de revues scientifiques européens

Demande en ligne par les porteurs de revue

### ❖ ERIH +

La base de données ERIH + (*European Reference Index for the Humanities*) est un index de référence pour toutes les revues en sciences humaines et sociales d'Europe. Gérée par le Norwegian Social Science Data Services (NSD), elle vise à améliorer la visibilité de la recherche en SHS en Europe et à faciliter l'accès aux articles rédigés dans diverses langues de notre continent. N'intégrant que des revues scientifiques à comité de lecture, ERIH + met l'accent sur la qualité des processus éditoriaux, notamment le *peer reviewing*.

#### À savoir

- Le référencement d'un périodique à ERIH + suppose que la publication respecte certains critères, énumérés dans l'[annexe 2](#).
- Pour s'assurer que ces critères sont respectés, ERIH + se base sur l'étude du site web de la revue. Celui-ci doit donc être à jour.

### ❖ MIAR

MIAR est une base de données espagnole qui indique les référencements des revues. En effet, ses algorithmes parcourent de nombreuses autres bases de données bibliographiques et relèvent les enregistrements de tous les périodiques indexés. Le MIAR est donc particulièrement précieux pour toute revue souhaitant connaître l'état de son référencement.

**À savoir**

- Tout périodique scientifique peut être indexé au MIAR à condition d'être également référencé dans au moins une des bases de données sur lesquelles le MIAR s'appuie (dont la liste est disponible sur la page : <https://miar.ub.edu/databases/GRUPO/G>).
- Le porteur d'une revue scientifique, ou son éditeur, peut la signaler au MIAR en remplissant un formulaire disponible via le lien : <https://miar.ub.edu/form/suggest>.
- Pour signaler toute information erronée ou tout changement dans sa revue, l'éditeur peut écrire à : <https://miar.ub.edu/form/contact>.

**Remarque :** Outre Dialnet et le MIAR, il existe une autre base de données bibliographiques en langue espagnole qui référence une revue de l'UBM : [Latindex](#). Cette ressource bibliographique sud-américaine est réservée aux revues s'intéressant à cette aire géographique.

## Les référencements liés à la politique d'ouverture

Demande par les porteurs de revue et l'éditeur

### ❖ **Sherpa Romeo**

**Sherpa Romeo** est une base de données décrivant la politique d'ouverture des contenus de chaque revue. Elle ne concerne pas exclusivement les revues en accès libre immédiat : elle explicite les licences et les propriétaires de chaque version d'un article soumis à un périodique. Elle est particulièrement intéressante pour les auteurs, qui peuvent savoir en la consultant quels sont leurs droits sur leur article et quelle version ils peuvent déposer dans une archive ouverte.

**À savoir**

- La base de données Sherpa Romeo n'est pas réservée exclusivement aux revues en libre accès immédiat.
- Les informations enregistrées sur Sherpa Romeo sont reprises par d'autres bases de données (AuréHAL, Mir@bel, DOAJ). Il est donc intéressant pour les revues d'y être indexées afin de favoriser leur référencement ailleurs.

### ❖ **Road** ➔

**Road** (Directory of Open Access Resources) est un sous-domaine du portail de l'ISSN. En lien avec le mouvement de l'accès ouvert, il permet la consultation gratuite des notices bibliographiques complètes du portail de l'ISSN décrivant des ressources scientifiques périodiques en libre accès immédiat. Pour qu'une revue intègre Road, elle doit répondre aux exigences de transparence portées par le mouvement de l'Open Access, en mentionnant explicitement sur son site la ligne éditoriale et le public cible, les membres des comités et le détail du processus d'évaluation par les pairs, l'éditeur, l'affiliation académique, le code éthique en vigueur dans la revue, ainsi que la licence de publication utilisée et les autres référencements de la revue. De plus, dans un souci de clarté envers les auteurs, Road exige que ceux-ci soient informés de leurs droits et des éventuels frais de publication<sup>9</sup>.

**À savoir**

- Road étant un sous-domaine du portail de l'ISSN, il revient à l'éditeur de s'assurer du référencement de sa ressource en libre accès immédiat et de l'exactitude des informations de cette notice bibliographique.
- Le contact de Road est : [road@issn.org](mailto:road@issn.org).
- Les périodiques repérés par Road ont intérêt à envisager un référencement au DOAJ.

### ❖ **Le Directory of open access journals (DOAJ)**

Le **DOAJ** est une base de données internationale dédiée aux publications scientifiques en libre accès immédiat. Ce répertoire enregistre exclusivement des périodiques évalués par les pairs, et est extrêmement exigeant sur les questions éthiques : il n'accepte que les revues publiant sous licence ouverte sans barrière mobile, respectant les principes du [Committee on publication ethics](#) (Coop), et valorise l'adoption d'une charte éthique et d'une politique anti-plagiat.

**À savoir**

- Le référencement au DOAJ est fortement recommandé par France Universités (ex-Conférence des présidents d'université).

<sup>9</sup> **Source :** ROAD, le répertoire des ressources scientifiques et universitaires en libre accès. ISSN [en ligne]. [Consulté le 15 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.issn.org/fr/services-et-prestations/services-en-ligne/road/>

- Tout périodique scientifique en accès ouvert a intérêt à se conformer aux critères d'intégration du DOAJ. Il peut y postuler sur dossier dès lors qu'il a publié trois numéros et un minimum de cinq articles de recherche par an.
- Le DOAJ a une définition très stricte du libre accès : il accepte uniquement les revues dont l'intégralité des contenus est disponible immédiatement (sans délai d'embargo), gratuitement et sans nécessiter d'identification de la part des lecteurs. Il exige également que les contenus soient distribués sous licence ouverte ([Creative Commons](#) de préférence) et puissent être consultés, téléchargés, copiés, redistribués et imprimés.
- Pour connaître les conditions d'adhésion au DOAJ, voir l'[annexe 3](#).

---

Toutes les bases de données citées précédemment sont gratuites d'accès. Celles qui suivent nécessitent un abonnement payant – souscrit en général par les Services communs de documentation en raison de leur prix élevé.

---

## Les bases de données bibliométriques

Demande par l'éditeur, avec les porteurs de revue

Les bases de données bibliométriques répertorient des revues scientifiques et leurs articles, puis réutilisent les données récoltées pour calculer des indicateurs servant à classer les périodiques et auteurs en fonction du nombre de citations de leurs textes<sup>10</sup>. Deux entreprises privées ont créé des bases de données bibliométriques concurrentes, qui tiennent lieu de références aujourd'hui.

<sup>10</sup> Ces indicateurs peuvent être l'*impact factor* du Web of Science publié chaque année dans le *Journal of Citation Reports* édité par Clarivate, le *SCImago Journal Rank* de Scopus, le h-index des auteurs, etc. **Voir aussi** : Joachim Schöpfel, Hélène Prost. « Le JCR facteur d'impact (IF) et le SCImago Journal Rank Indicator (SJR) des revues françaises : une étude comparative ». *Psychologie Française*, Elsevier Masson, 2009, 54 (4), pp. 287-305. [10.1016/j.psfr.2009.07.002](https://doi.org/10.1016/j.psfr.2009.07.002). (sic\_00567847)

<sup>11</sup> **Source** : « Scopus (Elsevier) ». *Wikipédia : L'encyclopédie libre* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Scopus\\_\(Elsevier\)&oldid=187009183](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Scopus_(Elsevier)&oldid=187009183)

### ❖ Scopus d'Elsevier

L'entreprise d'édition scientifique néerlandais-britannique Elsevier a fondé la base de données [Scopus](#) en 2004. Bien que plus riche en publications portant sur les sciences, les techniques et la médecine (STM), Scopus s'ouvre aux SHS, ainsi qu'aux langues européennes autres que l'anglais<sup>11</sup>. Cette base de données est avant tout intéressée par les revues scientifiques susceptibles de provoquer de nombreuses citations de leurs articles dans d'autres revues. Pour estimer ce futur nombre de citations, Scopus s'appuie sur la notoriété de l'éditeur. En cas d'impact insuffisant, Scopus peut choisir unilatéralement de déréférencer une revue de son catalogue<sup>12</sup>.

### ❖ Web of Science (WoS) de Clarivate

Clarivate (détenu en 2022 par le fonds d'investissement canadien Onex Corporation) propose de nombreuses bases de données dans le domaine de l'information scientifique, en particulier la base bibliométrique appelée Web of Science (WoS). Cette dernière est historique, puisqu'elle a été conçue dans les années 1960 par l'Institute for Scientific Information (ISI) de Philadelphie. Le WoS est utilisé par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES), et notamment son Observatoire des sciences et techniques (OST), pour évaluer les publications scientifiques françaises. Si cette base de données anglo-saxonne a été construite à l'origine pour les STM, elle s'ouvre aujourd'hui aux SHS ainsi qu'aux périodiques à faible facteur d'impact. En effet, le WoS comporte aujourd'hui quatre sous-bases en fonction du champ disciplinaire des revues :

- **Science Citation Index Expanded** (SCIE, dédiée aux STM) ;
- **Social Sciences Citation Index** (SSCI, consacrée aux sciences sociales) ;
- **Arts and Humanities Citation Index** (AHCI, applicables aux arts et humanités) ;
- **Emerging Sources Citation Index** (ESCI, seule base de données qui n'affiche pas de métriques et qui est ouverte à des revues scientifiques régionales ou dont le champ disciplinaire n'est pas encore couvert par les autres revues du WoS)<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> **Source** : « Content Policy and Selection - Scopus ». *Elsevier* [en ligne]. [Consulté le 16 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.elsevier.com/solutions/scopus/how-scopus-works/content/content-policy-and-selection>

<sup>13</sup> **Source** : « Web of Science Core Collection ». *Clarivate* [en ligne]. [Consulté le 16 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://clarivate.com/webofsciencelgroup/solutions/web-of-science-core-collection/>



**À savoir**

- Les bases de données bibliométriques, internationalement reconnues, apportent une notoriété inégalée aux revues. En effet, le WoS et Scopus étant très sélectives, tout périodique référencé est identifié comme une publication scientifique de haute qualité. Leurs critères correspondent aux standards les plus exigeants de l'édition savante.
- L'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) lié au HCÉRES s'appuie sur le WoS pour établir ses indicateurs de la production scientifique des établissements.
- Cependant, ces bases bibliométriques ont des défauts. Premièrement, elles sont plus adaptées aux revues en STM qu'en SHS. Deuxièmement, le référencement n'y est pas pérenne : Scopus peut déréférencer un périodique s'il ne suscite pas assez de citations ; le WoS peut faire évoluer la publication de l'une des trois bases de données spécialisées (SCIE, SSCI, AHCI) vers la base sans indicateur ESCI. Troisièmement, elles conservent un biais pour les publications en anglais, et ne sont guère transparentes quant au choix des périodiques qu'elles référencent.
- La procédure de référencement au WoS est décrite en [annexe 4](#).

**Remarque : Les bases de données bibliographiques spécialisées**

Outre les bases de données bibliographiques mentionnées dans ce document, il existe beaucoup de bases spécialisées, gérées par des centres de documentation de référence. Ceux-ci s'organisent souvent en réseau pour enregistrer les métadonnées des articles de revues scientifiques à comité de lecture qu'ils jugent pertinents. Étant la propriété d'entreprises privées ou d'associations, leur consultation est souvent payante. On peut citer par exemple les bases Historical Abstracts ou Modern Language Association Database (MLA).

Comme il est impossible à notre échelle d'y faire enregistrer des périodiques scientifiques, nous avons choisi de présenter en [annexe 1](#) uniquement quelques bases de données bibliographiques afin d'informer brièvement sur leurs spécificités.

## Les plateformes d'hébergement d'articles

Les bases de données bibliographiques et bibliométriques enregistrent les références de périodiques et d'articles scientifiques, c'est-à-dire toutes les informations utiles pour retrouver ces documents. Une minorité d'entre elles offrent également la possibilité de consulter directement le texte intégral directement depuis leur interface, mais elles n'hébergent pas les contenus.

Au contraire, les plateformes d'hébergement d'articles scientifiques ont pour objectif de publier directement les contenus des revues. Elles favorisent le référencement et l'indexation des articles par les moteurs de recherche.

### Les archives ouvertes

**Dépôt par les auteurs**

Les archives ouvertes sont destinées au dépôt de toutes les publications scientifiques directement par leurs auteurs. L'objectif est de permettre aux chercheurs et chercheuses de diffuser les résultats de leurs travaux le plus tôt possible et sans intermédiaire<sup>14</sup>. Ceux-ci deviennent alors consultables gratuitement.

Toute publication scientifique financée au moins pour moitié par des fonds publics peut légalement être déposée dans des archives ouvertes un an après sa parution dans un périodique, quel que soit le contrat signé avec l'éditeur, sous réserve d'avoir l'accord des co-auteurs. Par ailleurs, de nouvelles dispositions légales obligent à déposer sur des archives ouvertes la version manuscrite acceptée par l'éditeur de chaque article issu de projets de recherches subventionnés par des agences de financement d'État (dont l'ANR) et européennes immédiatement après sa publication.

**❖ HAL**

Les archives ouvertes HAL (Hyper Articles en Ligne) sont un entrepôt dans lequel tout chercheur peut déposer ses productions, que ce soit des articles scientifiques, des *pré-prints* (non encore acceptés par un éditeur), des actes de colloques, des présentations à visée didactique, des affiches, des *datapapers*, etc. Pour pouvoir publier sur cette plateforme, il suffit de se créer un compte qui identifie un chercheur avec son idHAL. ➡

<sup>14</sup> **Tous les tutoriels et autres documentations sur HAL** sont accessibles sur : « Accueil ». *HAL Documentation* [en ligne]. [Consulté le 21 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://doc.archives-ouvertes.fr/>



**À savoir**

- La plupart des moteurs de recherche indexent automatiquement les articles déposés sur HAL (en particulier Google Scholar, Base et Semantic Scholar). Ainsi, tout article dont une notice bibliographique est ajoutée sur HAL bénéficie d'une grande visibilité. ➡

## Les plateformes de revues scientifiques

### Gérées par des organismes institutionnels

Une plateforme de revues scientifiques est une solution d'hébergement et de publication en ligne des articles et numéros. Contrairement aux bases de données évoquées précédemment, elle ne se contente pas de fournir les références du périodique ou de l'article, mais donne directement accès au texte intégral sur sa propre interface.

#### ❖ OpenEdition Journals

Fondée en 1999 sous le nom revues.org, la plateforme numérique française [OpenEdition Journals](#) (OEJ) héberge aujourd'hui plus de 600 revues en ALLSHS. OEJ permet aux périodiques non seulement de publier leurs numéros et articles, mais aussi de créer des pages web présentant la revue : sa ligne éditoriale et ses objectifs, ses comités, son processus d'évaluation par les pairs, son implication dans les mouvements éthiques, etc. Toute revue qui aspire à une bonne visibilité doit disposer d'un site propre afin que les divers organismes de référencement puissent vérifier les informations fournies dans les dossiers de candidature.

**À savoir**

- OpenEdition Journals (OEJ) demande aux revues de répondre à certains critères avant de consentir à leur adhésion. La procédure de candidature, détaillée en [annexe 5](#), impose un délai d'attente moyen d'un an.
- Les critères d'adhésion à la plateforme deviennent de plus en plus stricts. En particulier, elle promeut désormais l'accès libre en refusant les périodiques souhaitant une période d'embargo supérieure à 12 mois.
- Une fois une revue officiellement intégrée à OEJ, les équipes de la plateforme accompagnent la mise en ligne du site de la revue, notamment des trois premiers numéros. Après cela, les membres de la revue s'engagent à publier par eux-mêmes. Ils peuvent alors procéder au stylage et à la mise en ligne sur Lodel en autonomie (ce qui implique une formation de deux

jours), ou engager un professionnel pour le faire. Il faut donc prendre en compte que la publication sur OEJ peut engendrer des coûts, s'élevant en moyenne à quelques centaines d'euros par numéro.

- Il existe une version freemium d'OEJ à laquelle quelques périodiques adhèrent pour bénéficier de ressources financières. Dans le cas des revues diffusées en freemium, le téléchargement des articles en format PDF ou ePub n'est possible que pour des institutions abonnées.

#### ❖ Cairn.info

[Cairn.info](#) (ou Cairn) est une autre plateforme de revues scientifiques en ALLSHS. Elle est née en 2005 d'une initiative d'éditeurs francophones, avec l'objectif d'offrir un service d'hébergement et de diffusion en ligne. Plus en lien avec les problématiques des éditeurs que les autres plateformes évoquées ici, Cairn est ouverte à des modèles économiques sur abonnement payant. De plus, elle accorde une importance particulière à l'ergonomie de son site internet avec une recherche d'information et une navigation aisées. Enfin, dans le but de promouvoir au mieux les contenus confiés par des éditeurs, elle utilise des métadonnées qui assurent une excellente indexation sur les moteurs de recherche, en particulier Google Scholar.

**À savoir**

- Cairn.info est une bonne option pour les revues qui souhaitent publier avec un délai d'embargo. Leurs contenus peuvent être mis en ligne sur Cairn dès leur parution, mais ne sont accessibles que sur abonnement ou achat jusqu'à la levée de l'embargo. Par ailleurs, il existe des conventions tripartites entre l'éditeur, Cairn et OEJ pour mettre en ligne les numéros sur Cairn en accès payant, puis sur OEJ après levée de l'embargo.
- Les équipes de Cairn mettent en ligne les articles, moyennant des frais supplémentaires (en convertissant les fichiers de l'éditeur en un format structuré) et de traduire les textes. Ce service occasionne des coûts pour l'éditeur.
- Cairn n'offre pas la possibilité de créer un site dédié à un périodique. Seuls les numéros et les articles sont publiés, accompagnés d'informations éditoriales sommaires (ISSN, périodicité, nom de l'éditeur).
- Les ressources payantes de Cairn sont disponibles au sein des universités grâce à l'abonnement de leurs SCD.

### ❖ Persée

Plateforme créée également en 2005, Persée cherche avant tout à numériser et conserver des collections patrimoniales<sup>15</sup>. En particulier, les revues remontant au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles y ont toute leur place. Les équipes de Persée se chargent de la mise en ligne des articles à partir de la numérisation des numéros papier. Persée diffuse exclusivement en accès libre, mais peut intégrer une barrière mobile si l'éditeur le souhaite. Dans ce cas, les articles ne sont pas disponibles sur la plateforme avant la levée de l'embargo. À l'image de Cairn.info, Persée emploie des métadonnées assurant une très bonne indexation sur les moteurs de recherche académiques.

#### À savoir

- Persée est une bonne alternative pour les revues patrimoniales, publiées initialement au format papier. Cette plateforme propose la mise en ligne de numéros anciens par numérisation du format papier.
- Comme Cairn, Persée n'offre pas la possibilité de créer un site dédié à un périodique. Seuls les numéros et les articles sont publiés, accompagnés d'informations éditoriales sommaires (ISSN, périodicité, nom de l'éditeur).

**Remarque** : Il n'existe pas de procédure explicite et transparente pour intégrer Cairn ou Persée. Il faut contacter directement les équipes pour leur présenter le projet éditorial. Cairn, Persée et OEJ attribuent des DOI à tous leurs contenus.

## Les moteurs de recherche académiques

Il existe des moteurs de recherche spécialisés en littérature grise, qui offrent une grande visibilité. Ces moteurs de recherche académiques indexent automatiquement tous les contenus du web qu'ils identifient comme des articles scientifiques grâce à leurs robots *crawlers*. Il y a donc rarement des démarches à effectuer pour y être indexé<sup>16</sup>. Cependant, **il arrive que certains articles scientifiques ne soient pas repérés par les moteurs de recherche** ou soient mal classés dans les résultats de recherche. Dans ce cas, **les métadonnées sont souvent en cause**. Pour y remédier, il est nécessaire que le webmaster intervienne sur le site de la revue et les pages des articles.

### ❖ Google Scholar

Créé en 2004, [Google Scholar](#) indexe exclusivement des articles scientifiques, qu'il définit comme des textes rédigés par des universitaires, évalués par les pairs et comportant une bibliographie finale faisant appel à d'autres articles de recherche. Pour identifier ces ressources, il s'intéresse d'abord aux contenus d'agrégateurs de littérature scientifique (les contenus des éditeurs scientifiques commerciaux tels qu'Elsevier, Springer Nature ou Wiley, les grandes plateformes de revues telles que Cairn.info, Persée et OpenEdition Journals, et les archives ouvertes HAL). Les autres contenus du web sont parcourus par les *crawlers* de Google Scholar, qui repèrent les articles scientifiques grâce à leur mise en forme PDF et les métadonnées de leur page HTML.

#### À savoir

- L'[annexe 6](#) présente les conditions nécessaires à une bonne indexation sur Google Scholar.

### ❖ Semantic Scholar

[Semantic Scholar](#) a été lancé en 2015 par l'*Allen Institute for Art Intelligence* (AI2). Il est très lié à un géant des GAFAM<sup>17</sup> : Microsoft, puisque le directeur de l'AI2, Paul Allen, fut également le co-fondateur de cette entreprise. Semantic Scholar indexe prioritairement les contenus en accès ouvert proposés par les grands éditeurs

<sup>15</sup> **Source** : « Portail Persée ». *Persée UMS* [en ligne]. [Consulté le 22 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://info.persee.fr/portail-persee/>

<sup>16</sup> La différence entre base de données bibliographiques et moteur de recherche académique est détaillée sur : [Deboin, Marie-Claude](#). 2020. *Utiliser des moteurs de recherche académiques gratuits*, en

*7 points* [en ligne]. Montpellier (FRA) : CIRAD, 5 p. [Consulté le 16 juin 2022]. DOI [10.18167/COOPIST/0068](https://doi.org/10.18167/COOPIST/0068).

<sup>17</sup> GAFAM : Les cinq entreprises dominantes de la tech américaine, c'est-à-dire Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

anglosaxons, mais également les contenus déposés sur les archives ouvertes HAL et les revues indexées par le DOAJ<sup>18</sup>.

#### ❖ Dimensions

**Dimensions** existe depuis 2018 et appartient à un grand groupe d'édition (l'entreprise allemande **Holtzbrinck Publishing Group**, actionnaire majoritaire de Springer Nature). Il se conçoit comme un concurrent des bases de données bibliométriques traditionnelles en proposant ses propres mesures de citations et des *altmetrics*. Dimensions indexe les articles des grands groupes d'édition (comme les autres moteurs de recherche académiques) mais également les articles de bases de données en libre accès, en particulier CrossRef (ainsi, tous les articles possédant un DOI sont indexés par Dimensions)<sup>19</sup>.

#### ❖ Base

**Base** est un moteur de recherche académique allemand géré par la bibliothèque universitaire de Bielefeld. En tant qu'outil bibliothécaire, Base propose des méthodes de recherche très perfectionnées, avec un grand nombre de filtres. Ce moteur de recherche n'indexe que des sources vérifiées<sup>20</sup> que ses parcourent pour en indexer les contenus. En particulier, les archives ouvertes HAL sont moissonnées pour indexation<sup>21</sup>. Les métadonnées moissonnées et servant à décrire les ressources sont enrichies automatiquement<sup>22</sup>.

#### ❖ Isidore

**Isidore** est un moteur de recherche académique français spécialisé en SHS et géré par le CNRS et la TGIR Huma-Num. Semblable à Base, il moissonne et enrichit les métadonnées de sources contrôlées. En particulier, Isidore indexe les articles présents sur OpenEdition Journals, Cairn.info, Persée et HAL<sup>23</sup>. On peut faire référencer d'autres sources sur Isidore<sup>24</sup>.

#### À savoir

- Déposer des articles sur les archives ouvertes HAL est le moyen le plus simple pour que ceux-ci soient indexés sur tous les moteurs de recherche académiques.
- La bonne indexation dépend de la qualité des métadonnées : des métadonnées bien complétées offrent un meilleur classement parmi les résultats des recherches en ligne.
- Une bonne intégration dans l'écosystème des revues scientifiques favorise l'indexation par les moteurs de recherche. En particulier, les revues présentes sur de grandes plateformes telles qu'OpenEdition Journals, Cairn.info ou Persée sont automatiquement indexées par Google Scholar et Isidore. Par ailleurs, tous les articles auxquels un DOI a été attribué sont référencés sur CrossRef et donc indexés par Dimensions. Enfin, une revue référencée au DOAJ peut être indexée par Semantic Scholar.

<sup>18</sup> **Source** : « Frequently Asked Questions ». *Semantic Scholar* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.semanticscholar.org/faq#journal-indexing>

<sup>19</sup> **Source** : Deboin, Marie-Claude. *Utiliser des moteurs de recherche académiques gratuits* [en ligne]. Cirad. [Consulté le 23 juin 2022]. DOI 10.18167/COPIST/0068

<sup>20</sup> Il est possible d'ajouter une source en suivant les étapes décrites sur la page : « Become a content provider ». *BASE - Bielefeld Academic Search Engine* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.base-search.net/about/en/suggest.php>

<sup>21</sup> **La liste des sources** est accessible sur la page : « Indexed content providers by date ». *BASE - Bielefeld Academic Search Engine* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.base-search.net/about/en/about\\_sources\\_date.php?](https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?)

<sup>22</sup> **Source** : « What is BASE? ». *BASE - Bielefeld Academic Search Engine* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.base-search.net/about/en/index.php>

<sup>23</sup> **Source** : « ISIDORE (fr) ». *Documentation de la TGIR Huma-Num* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://documentation.huma-num.fr/isidore/#que-trouve-t-on-dans-isidore>

<sup>24</sup> **Voir** : <https://documentation.huma-num.fr/isidore/#comment-faire-pour-que-des-donnees-soient-referencées-par-isidore>

## Conclusion : intérêt du référencement pour les revues scientifiques

### Visibilité des contenus

Le référencement des publications scientifiques apporte une visibilité aux articles en permettant de les retrouver lors de recherches en ligne. Il est donc important pour les revues d'assurer le meilleur référencement possible à leurs contenus afin d'élargir leur lectorat.

### Label qualité

Tout référencement correspond à une reconnaissance de la qualité de la publication par l'institution qui indexe.

Par exemple :

- Une revue référencée par Mir@bel est reconnue comme un périodique scientifique à l'échelle française ;
- Une revue indexée par le DOAJ est identifiée comme une publication en accès ouvert avec une forte implication dans les mouvements de la science ouverte et ses critères éthiques ;
- Une revue enregistrée par la base de données bibliométriques très sélective Web of Science est considérée comme un périodique de très haute qualité scientifique.

### Insertion dans l'écosystème des publications scientifiques

Le référencement permet de s'insérer dans l'écosystème des publications scientifiques. Or, mieux une revue est intégrée à cet écosystème, plus elle est consultée, et plus elle a de chances d'être référencée par d'autres bases de données bibliographiques, bibliométriques et indexée par des moteurs de recherche académiques. En d'autres termes, plus une revue est référencée dans un grand nombre de bases de données, plus elle peut espérer être indexée par les autres.

### À la base de tout bon référencement : les métadonnées et identifiants pérennes

Le référencement des périodiques et articles repose sur des bases de données qui doivent être complétées par les informations décrivant les documents. Ces informations sont appelées métadonnées. Elles doivent être pérennes et sans ambiguïté pour être de qualité et permettre de retrouver les documents sur le long terme. En particulier :

- Les revues sont identifiées par un numéro ISSN et les articles par un DOI.
- L'éditeur doit être clairement indiqué en prenant en compte sa responsabilité juridique au sujet de la publication. **Toute revue auto-éditée au sein d'un laboratoire a officiellement pour éditeur l'université dont elle fait partie et pour responsable légal le président de l'université.** Afin d'identifier l'éditeur sans ambiguïté, il est intéressant de réfléchir à normaliser sa désignation. Il est également pertinent de mentionner son numéro ISNI.
- De même, les auteurs doivent être identifiés de manière univoque. Cela peut être fait grâce à un identifiant auteur (ORCID, idHAL ou IdRef), mais aussi en normalisant la signature des auteurs avec une dénomination unique présentant leur affiliation et leurs éventuelles coordonnées.

#### À savoir

- Vous trouverez en [annexe 7](#) une grille d'auto-évaluation de votre revue pour identifier les bases de données auxquelles celle-ci est prête à postuler.

## ANNEXES

### Sommaire

<b>ANNEXE 1 : Quelques bases de données spécialisées</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 2 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans ERIH +</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 3 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans le DOAJ</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 4 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans le WoS</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 5 : Démarches et critères pour adhérer à OpenEdition Journals</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE 6 : Comment être indexé par Google Scholar</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE 7 : Grille d'auto-évaluation d'une revue (critères de qualité éditoriale)</b>	<b>27</b>

### ANNEXE 1 : Quelques bases de données spécialisées

Cette annexe présente quelques bases de données bibliographiques spécialisées dans un champ précis des ALLSHS. L'objectif est uniquement d'informer sur leurs spécificités.

Champs d'application	Base de données
Langues et civilisations	<p><b>Modern Language Association Database (MLA)</b> : Langues, littérature, linguistique, rhétorique, arts vivants, écriture, histoire de l'édition... Très large domaine avec en supplément histoire, philosophie, communication, domaines interdisciplinaires tels que les Études sur le Genre et les Études Régionales.</p> <p><b>Linguistic Bibliography</b> : Base de données la plus complète dans le domaine de la linguistique. Bibliographie publiée par le Permanent International Committee of Linguists.</p> <p><b>Index Islamicus</b> : Tous les aspects de l'Islam et du monde musulman, incluant l'histoire, les croyances, les sociétés, les cultures, les langues et la littérature. Avec des articles en langues européennes.</p>
Histoire	<p><b>L'Année philologique</b> : Antiquité gréco-romaine.</p> <p><b>Historical Abstracts</b> : Histoire du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours dans le monde entier à l'exception des États-Unis et du Canada.</p> <p><b>America: History and Life</b> : Histoire et culture des États-Unis et du Canada.</p>
Sciences de l'information	<b>Library, Information Science and Technology Abstracts</b> : Sciences de l'information et des bibliothèques.
Environnement	<b>Greenfile</b> : Sciences de l'environnement.
Arts, musique et architecture	<p><b>Art &amp; Architecture Complete</b> : Arts statiques (peinture, sculpture, dessin, photographie, arts décoratifs), histoire de l'art, archéologie, architecture.</p> <p><b>RILM Abstracts of Music Literature</b> : Étude de la musique sous toutes ses formes : anthropologie, archéologie, architecture, histoire de l'art, danse, arts dramatiques, littérature, pédagogie, philosophie, physique, psychologie, sociologie, et thérapie.</p>

## ANNEXE 2 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans ERIH +<sup>25</sup>

### Critères de recevabilité

#### Type de revues éligibles

- ERIH + accepte exclusivement des revues scientifiques avec une procédure d'évaluation par les pairs.
- Avant de pouvoir postuler, les revues doivent être dotées d'un ISSN valide, confirmé par le [portail international de l'ISSN](#).
- Les revues candidates doivent exister depuis au moins deux ans (et se conformer à tous les autres critères depuis au moins deux ans).

#### Critères obligatoires

- Les revues aspirant au référencement sur ERIH + doivent avoir un site web propre (avec son URL).
- Elles doivent mentionner explicitement sur leur site web :
  - Les membres du comité éditorial (ou comité de rédaction) ainsi que leur affiliation ;
  - Les membres du comité de lecture (ou comité scientifique, ou comité d'experts) ainsi que leur affiliation (les affiliations des membres de ce comité doivent être variées) ;
  - La procédure de *peer reviewing*, qui doit assurer que les relecteurs ne soient pas affiliés à la même institution que l'auteur (c'est-à-dire qu'ils ne travaillent pas dans la même université ou le même centre de recherche).
- Les articles des deux dernières années au moins doivent présenter :
  - L'affiliation des auteurs ainsi qu'un moyen de les contacter si possible (adresse e-mail ou adresse postale) ;
  - Un résumé traduit en anglais, accessible en ligne gratuitement et sans inscription.

- Les auteurs doivent avoir des affiliations variées : moins des deux tiers des articles publiés au cours des deux années précédant la candidature peuvent provenir de la même institution.

### Critères optionnels valorisés

ERIH + privilégie les revues qui :

- Sont référencées dans de nombreuses autres bases de données (internationales si possible) ;
- Ont une politique en faveur du libre accès (vérifiée grâce à Sherpa Romeo et au référencement éventuel dans le DOAJ) ;
- Attribuent des DOI à leurs articles pour en pérenniser l'accès ;
- Ont une longue histoire (plus la revue est ancienne, plus ERIH + la considère comme pérenne et digne de référencement) ;
- Attirent des auteurs experts de leur domaine et visent un public universitaire.

### Démarches pour candidater

Pour qu'une revue puisse intégrer la base de données ERIH +, l'éditeur ou les porteurs de la revue peuvent soumettre sa candidature en ligne sur la page :

<https://kanalregister.hkdir.no/publiseringsskanaler/erihplus/login.action>.

Il est seulement nécessaire de renseigner quelques informations basiques :

- L'ISSN de la revue ;
- Le titre de la revue ;
- L'URL de son site web ;
- Sa langue ;
- Les disciplines sur lesquelles portent la revue (à choisir parmi la liste présentée sur : <https://kanalregister.hkdir.no/publiseringsskanaler/erihplus/discipline/list>).

Toutes les autres informations répondant aux critères d'ERIH + doivent être explicitement mentionnées sur le site web de la revue. Tant que ces informations ne sont pas disponibles en ligne, la demande n'est pas considérée par ERIH +.

---

<sup>25</sup> Source : « Criteria for inclusion ». *ERIH PLUS / NSD* [en ligne]. [Consulté le 22 juin 2022]. Disponible à l'adresse : [https://kanalregister.hkdir.no/publiseringsskanaler/erihplus/about/criteria\\_for\\_inclusion](https://kanalregister.hkdir.no/publiseringsskanaler/erihplus/about/criteria_for_inclusion).

## Suites de la candidature

### Évaluation de la candidature

La candidature de chaque revue est examinée par les équipes d'ERIH +. Celles-ci commencent par vérifier l'ISSN sur le [portail international de l'ISSN](#). Puis elles contrôlent l'adéquation entre les informations présentées sur le site web de la revue et leurs critères d'indexation. En particulier, elles vérifient :

- La description de la procédure d'évaluation par les pairs (ou *peer review*), qui doit être externe au comité de rédaction (ou comité éditorial) de la revue, et doit mentionner l'impossibilité de même affiliation entre les auteurs et les évaluateurs ;
- La liste des membres du comité éditorial (ou comité de rédaction) avec leurs affiliations académiques ;
- La mention de l'affiliation de tous les auteurs des deux années, ainsi que leur adresse e-mail ou postale ;
- La présence de résumés en anglais accessibles librement (et possiblement dans d'autres langues pertinentes selon le domaine).

Dans le cas où certaines informations ne sont pas affichées publiquement sur le site de la revue, l'équipe d'ERIH + envoie un message à la personne ayant effectuée la soumission en précisant les critères à préciser. L'évaluation de la revue ne reprend que lorsque les modifications ont été effectuées sur le site web du périodique et sont signalées à ERIH +.

### Délais

L'évaluation du dossier de candidature à ERIH + dure en moyenne 8 mois.

### Déréférencement

ERIH + peut déréférencer unilatéralement et sans avertissement tout périodique en cas de non-respect des critères précédemment décrits. En particulier, une revue dont le site ne serait pas tenu à jour peut être supprimée de la base de données d'ERIH +.



## ANNEXE 3 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans le DOAJ<sup>26</sup>

### Critères de recevabilité

#### Type de revues éligibles

- Le DOAJ accepte exclusivement des revues :
  - Scientifiques, avec un processus d'évaluation par les pairs. La revue doit avoir au moins un rédacteur en chef et un comité de rédaction<sup>27</sup>. Le public cible doivent être de niveau universitaire.
  - Publiées en libre accès immédiat. La revue doit afficher sur son site web une adhésion au mouvement du libre accès, correspond à la définition qu'en donne le DOAJ<sup>28</sup>. Notons cependant que cette définition de l'accès ouvert fait référence uniquement à la version numérique des publications : les revues du DOAJ peuvent vendre des numéros imprimés à condition que les recettes ne servent qu'à couvrir les frais de production et distribution.
  - Respectant les bonnes pratiques éditoriales mentionnées sur la page : <https://doaj.org/apply/transparency/><sup>29</sup>.
- Les revues éligibles au DOAJ doivent faire paraître au moins cinq articles scientifiques par an.
- Avant de pouvoir postuler, les revues doivent être dotées d'un ISSN valide, confirmé par le [portail international de l'ISSN](#).

<sup>26</sup> Source : *Directory of Open Access Journals* [en ligne]. [Consulté le 22 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org/apply/guide/>.

La traduction en français d'une grande partie des informations est proposée en bas du document.

<sup>27</sup> Si la revue est gérée par une association étudiante, elle doit avoir en plus un comité consultatif formé d'au moins deux membres qui détiennent un doctorat ou un diplôme équivalent.

<sup>28</sup> Les revues en libre accès sont définies par le DOAJ comme « des revues où les titulaires des droits d'auteur sur les articles accordent certains droits d'utilisation aux utilisateur-trice-s par le biais d'une licence ouverte (Creative Commons ou équivalent), donnant lieu à un accès gratuit et immédiat aux articles et permettant à tout utilisateur-trice de lire, de télécharger, de copier, de distribuer, d'imprimer le texte intégral des articles, de chercher à l'intérieur de ceux-ci, ou d'y renvoyer par le biais

### Critères obligatoires

- Les revues aspirant au référencement sur le DOAJ doivent avoir un site web propre (avec son URL). Ce site doit être clair et simple de navigation.
- Le site web de la revue doit présenter les informations suivantes :
  - L'ISSN de la publication ;
  - La ligne éditoriale (en particulier les objectifs de la revue, son public cible et les champs disciplinaires qu'elle couvre) ;
  - La politique de libre accès adoptée par la revue ;
  - Le nom de chacun des membres du comité de rédaction, avec l'affiliation institutionnelle de chaque membre ;
  - Le type d'évaluation par les pairs et ses modalités<sup>30</sup> ;
  - Les consignes aux auteurs (consignes rédactionnelles et procédure de soumission) ;
  - Des informations sur le droit d'auteur et les licences d'utilisation et de réutilisation choisies (licences ouvertes Creative Commons). Chaque contenu doit être clairement associé à sa licence. La licence appliquée au site internet doit être distingué de celle des contenus. Les modalités de diffusion ne doivent pas entrer en contradiction avec la politique de libre accès. En particulier, la mention « Tous droits réservés » ne doit jamais être utilisée. Il faut bien distinguer le droit d'auteur (les auteurs devant idéalement conserver tous les droits sur leurs articles) de la licence de diffusion qui s'applique exclusivement aux lecteurs (et non à l'auteur, qui peut réutiliser son texte).
  - Tous les frais demandés aux auteurs doivent être mentionnés (frais de soumission, frais de traitement éditorial, frais de traitement des articles ou

d'hyperliens, ainsi que de les disséquer pour les indexer, de s'en servir comme jeux de données pour un logiciel, ou de les utiliser de toute autre manière légale ».

<sup>29</sup> La traduction en français est disponible à l'adresse :

[https://docs.google.com/document/d/1fmV7qGAv\\_Nt3H1zjS6u-bzjpD2XSN1MqUv-n2uXPkqQ/edit](https://docs.google.com/document/d/1fmV7qGAv_Nt3H1zjS6u-bzjpD2XSN1MqUv-n2uXPkqQ/edit)

<sup>30</sup> Pour les revues en arts, religion, philosophie, langues, littérature, histoire et archéologie (voir les [pages 10 à 16 du document joint](#)), le DOAJ peut accepter une évaluation éditoriale menée par deux rédacteurs plutôt que d'une évaluation par les pairs externe au comité éditorial.

APC, frais par page, frais de colorisation). Si la revue ne facture pas de frais aux auteurs, elle doit le préciser.

- o Les coordonnées d'une personne de contact doivent également être affichées, avec son nom et son adresse e-mail.
- Chaque article doit être présenté sous la forme d'un document à part (isolable du reste du site) : il doit bénéficier d'une page web, avec son URL propre. Il doit être accessible en texte intégral, au moins sous format HTML ou PDF.

#### **Critères optionnels valorisés**

- Les engagements éthiques, en particulier l'adoption d'une charte éthique, d'une politique anti-plagiat, etc. Tous les points du [COPE Core practices](#) doivent être traités.
- Toute forme de transparence : explication des modalités de choix des comités, de leurs rôles, des procédures de choix des articles, du modèle économique et de l'origine des fonds dont dispose la revue, etc.

## **Démarches pour candidater**

Candidater au DOAJ nécessite de remplir un formulaire en ligne, disponible via le lien : <https://doaj.org/account/login?redirected=apply>. La candidature n'est complète et prise en compte que lorsque le postulant reçoit un e-mail de confirmation.

Il est impératif de répondre à toutes les questions et de donner des informations véridiques. Autrement, la candidature est rejetée automatiquement.

## **Suites de la candidature**

### **Évaluation de la candidature**

La candidature est évaluée par un éditeur membre du DOAJ, en se basant sur l'étude du site web de la revue. L'évaluateur peut contacter par e-mail les membres de l'équipe de la revue candidate au cours de son examen. Il est nécessaire de répondre à ses questions au plus tôt : si aucune réponse n'est apportée après un délai d'un mois, le dossier de candidature est rejeté par le DOAJ.

### **Délais**

La candidature est souvent traitée en trois mois. Cependant, cela dépend de la réactivité de l'équipe de la revue pour répondre aux questions. Lorsqu'une décision est prise, un e-mail est envoyé aux membres de la revue.

### **Si la revue est rejetée**

Si la revue est rejetée, il est possible de soumettre à nouveau sa candidature au DOAJ six mois après la réponse négative, en ayant auparavant remédié aux problèmes qui avaient empêché le référencement en première instance.

### **Si la revue est acceptée : mise à jour des informations**

Une fois une revue référencée, ses responsables éditoriaux doivent mentionner au DOAJ toute modification de politique éditoriale, éthique, etc. afin de maintenir les informations présentées sur la base de données à jour. La démarche pour signaler les mises à jour nécessaires est disponible dans le paragraphe suivant :

<https://doaj.org/apply/guide/#updating-your-journal-record>.

### **Déréférencement**

Si le DOAJ s'aperçoit qu'une revue référencée ne respecte plus les critères d'adhésion au DOAJ, il peut choisir unilatéralement de la déréférencer. Il est possible de faire appel de cette décision en envoyant un e-mail à : [appeals@doaj.org](mailto:appeals@doaj.org)<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Voir <https://doaj.org/apply/guide/#appeals>.

## ANNEXE 4 : Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans le Web of Science (WoS)<sup>32</sup>

### Critères de recevabilité

#### Type de revues éligibles

- Le WoS s'intéresse avant tout aux revues établies de longue date. Avant de pouvoir y postuler, les revues doivent identifier clairement leur éditeur (avec une adresse postale et une responsabilité légale concernant la publication), et se pourvoir d'un ISSN valide, confirmé par le [portail international de l'ISSN](#).
- La périodicité doit être clairement établie et respectée (le WoS accepte les publications continues, sans numéro, mais uniquement si le nombre d'articles publié par an est suffisant). Les revues avec retard de publication ne sont pas acceptées.

Le WoS se basant souvent sur l'étude de la revue sur les deux années précédant sa candidature, il faut publier régulièrement pendant deux ans avant de candidater.

- Le WoS accepte exclusivement des revues scientifiques, avec un processus d'évaluation par les pairs. Le public cible doit être de niveau universitaire (post-doctorants et chercheurs). L'évaluation par les pairs doit être externe au comité éditorial (ou comité de rédaction) pour les articles de recherche. Les autres contenus (comptes-rendus, notes de lecture ou autres catégories ne correspondant pas à un article de recherche) peuvent être soumis à une relecture interne au comité de rédaction.

Le WoS vérifie que le périodique réalise bien le *peer reviewing* en s'assurant notamment qu'aucun article ne soit hors du domaine d'étude de la revue, et qu'il n'y ait pas de citation inappropriée.

### Critères obligatoires

- Les revues aspirant au référencement au WoS doivent avoir des titres et résumés en anglais compréhensible par des anglophones.
- Les références bibliographiques et les métadonnées doivent être toujours notées en alphabet latin.
- La revue doit avoir un site web, tenu à jour, clair et simple de navigation. Toutes les informations doivent pouvoir être identifiées rapidement et vérifiables en comparant les assertions aux pratiques.
- Le site de la revue doit présenter un lien vers le site web de l'éditeur, et le site de l'éditeur doit également proposer un lien hypertexte vers le site du périodique.
- La revue doit présenter ses objectifs et son champ d'application (donc sa ligne éditoriale).
- La revue doit afficher sur son site web une page « *publication ethics & malpractice statement* » (ou, en français, charte éthique)<sup>33</sup>. La charte éthique doit exposer explicitement ses exigences éthiques envers les auteurs et les travaux proposés (en particulier, la prise en compte des manquements à l'intégrité scientifique dont le plagiat, etc.). La revue peut se baser sur les principes de consortiums travaillant spécialement sur ces questions éthiques (COPE, WAME, Declaration of Helsinki, etc.). Dans ce cas, elle doit soit copier le texte intégral de ces déclarations en précisant la source, soit renvoyer à la source par un lien hypertexte fonctionnel.
- La revue doit reconnaître et respecter les bonnes pratiques éditoriales du [COPE](#) et traiter tous les points du [COPE Core practices](#).
- Les membres du comité éditorial doivent être identifiés par leur nom et leur affiliation institutionnelle (dont le lieu doit être clairement indiqué). Ils doivent tous pouvoir être contactés par le WoS.
- Les auteurs de chaque contenu doivent être identifiés précisément par leur nom et leur affiliation institutionnelle (dont le lieu doit être clairement indiqué).

---

#### <sup>32</sup> Sources :

- « Editorial selection process ». *Clarivate* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://clarivate.com/products/scientific-and-academic-research/research-discovery-and-workflow-solutions/web-of-science/core-collection/editorial-selection-process/>
- « Web of Science Journal Evaluation Process and Selection Criteria ». *Clarivate* [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://clarivate.com/products/scientific-and-academic-research/research-discovery-and-workflow-solutions/web-of-science/core-collection/editorial-selection-process/>

[academic-research/research-discovery-and-workflow-solutions/web-of-science/core-collection/editorial-selection-process/editorial-selection-process/](https://clarivate.com/products/scientific-and-academic-research/research-discovery-and-workflow-solutions/web-of-science/core-collection/editorial-selection-process/editorial-selection-process/)

<sup>33</sup> Voir l'exemple de la charte éthique de la revue *Questions de communication* : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11024>, traduite en anglais sur : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11404>

- La diversité géographique et les affiliations variées des membres du comité éditorial comme des auteurs est appréciée.
- Les auteurs doivent être pertinents pour la revue car reconnus comme des chercheurs du champ disciplinaire de la publication.
- Les citations d'autres articles de recherche doivent être pertinentes et faire le tour du sujet évoqué.
- La source des financements reçus par la revue doit être mentionnée.

### Critères optionnels valorisés

- Les membres du comité éditorial et les auteurs peuvent être associés à leur identifiant pérenne (ORCID en particulier). Un lien peut être fait avec leur profil institutionnel (site de laboratoire ou CV HAL, par exemple).
- L'emploi d'un professionnel de l'édition est valorisé.
- Le nombre de citations des articles de la revue doit pouvoir rivaliser avec celui des productions les plus influentes de sa discipline (souvent déjà indexées par le WoS). Le nombre de citations des auteurs et des membres du comité éditorial doit également présenter un fort potentiel (de préférence, les personnes impliquées dans la revue doivent avoir publié des articles déjà indexés par le WoS).
- Toute revue proposant un nouvel angle d'approche, une spécialisation unique, un point de vue régional non encore traité par des revues du WoS est plus susceptible d'être indexée.

### Démarches pour candidater

Avant de candidater, il faut savoir que le Web of Science exige de pouvoir bénéficier d'un accès à tous les contenus publiés, en particulier les numéros les plus récents (trois dernières années). Les revues exclusivement imprimées peuvent envoyer les numéros par mail. Les revues numériques doivent fournir l'URL de leur site web. En cas d'embargo ou de revue sur abonnement uniquement, il faut contacter la plateforme de diffusion (souvent Cairn.info) pour leur demander fournir un accès aux équipes du WoS (qui ne doivent jamais avoir à s'inscrire, mais bien disposer d'un accès immédiat), soit en leur octroyant un nom d'utilisateur et un mot de passe spécifique, soit en autorisant l'accès aux plages d'adresses IP fournies par le WoS une fois contacté à l'adresse e-mail : [publisher.relations@clarivate.com](mailto:publisher.relations@clarivate.com).

Seul un éditeur (au sens juridique du terme, avec personne morale) peut soumettre la candidature de la revue qu'il a en charge au WoS. Pour cela, il doit s'inscrire sur le « Publisher portal », comme expliqué dans la procédure sur la page :

<https://clarivate.com/webofsciencegroup/support/web-of-science-publisher-portal-newusers/>

- Il doit tout d'abord créer un compte nominatif pour la personne qui va effectuer la demande de référencement sur : <https://access.clarivate.com/register?app=wpp>. Le formulaire à remplir demande un nom, un prénom, un mot de passe et une adresse mail institutionnelle (surtout pas @gmail.com, @yahoo.com, @hotmail.com, etc. car ces adresses génériques sont directement rejetées).
- Ensuite, l'éditeur doit compléter le formulaire « Publisher Portal Access Request » sur : [https://support.clarivate.com/ScientificandAcademicResearch/s/publisher-portal-access-request?language=en\\_US](https://support.clarivate.com/ScientificandAcademicResearch/s/publisher-portal-access-request?language=en_US). On lui demande alors de renseigner des informations relatives à la personne effectuant la demande (nom, prénom, mail, numéro de téléphone, intitulé du poste chez l'éditeur, lien avec l'éditeur = description du rôle au sein de la structure éditoriale). Il faut bien utiliser la même adresse mail que lors de la création du compte utilisateur (point précédent). Ensuite, les informations plus globales sur la structure éditoriale sont demandées : nom de la maison d'édition, adresse postale, ville, numéro de téléphone, site web, préciser si la maison d'édition est une filiale d'une autre maison ou si elle a elle-même des filiales.
- Cette demande d'inscription est évaluée sous quatre semaines environ par les équipes du Web of Science. Il est possible de se connecter à l'interface « Publisher Portal » uniquement à partir du moment où l'éditeur a été recontacté par le WoS pour signaler que tout a bien été vérifié et que l'éditeur est accepté.

L'étape suivante consiste pour l'éditeur à se connecter à son « Publisher Portal » comme décrit dans la vidéo au bas de la page :

<https://clarivate.com/webofsciencegroup/support/web-of-science-publisher-portal-newusers/#>.

Pour soumettre une revue, il suffit de cliquer sur le bouton « Submit Journal » en haut à droite de l'interface du « Publisher Portal » et de remplir le formulaire. Voici la liste des informations à renseigner :

**ISSN et/ou e-ISSN**

Ces identifiants sont vérifiés (vérification de leur existence, du titre de la revue associée, mais aussi de l'éditeur associé). L'ISSN et l'e-ISSN ne sont plus modifiables une fois la procédure démarrée.

**Langue(s)**

- Du texte intégral.
- Vérification que les titres, références bibliographiques et auteurs + affiliations sont traduits en anglais et/ou écrits en alphabet latin dans le cas des auteurs, Cela est obligatoire pour poursuivre le processus.
- Il est préférable de pouvoir également cocher que les mots-clés et les résumés sont en anglais.

**Informations relatives à la revue**

- Titre officiel (associé à l'ISSN) et éventuellement surnom / abréviation / autre nom sous lequel la revue est connue
- Rédacteur en chef
- URL du site web de la revue : cette URL doit permettre de vérifier toutes les informations sur la revue et doit donc être celle d'un site entretenu et à jour
- Nom de la maison d'édition (*publisher*) avec responsabilité légale
- Pays de la revue
- Pays de l'éditeur (*publisher*) + code postal + région + ville + adresse postale
- Date de création de la revue
- Périodicité (qui doit impérativement être respectée)
- Nombre (moyen) d'articles par an
- Dernière publication (numéro, volume, date)
- Politique de publication (*fully Open Access*, sur abonnement = *fully subscription*, barrière mobile = *hybrid*)
- Existence d'une version imprimée (*imprint*)
- Lien de l'éditeur (*publisher*) avec une institution dans le cadre de cette revue et nom de l'institution, propriétaire du titre (institution ou éditeur ou copropriété)
- Entre 1 et 3 disciplines universitaires applicables à la revue (à sélectionner dans une liste déroulante)
- URL précises des pages décrivant l'éthique de publication (charte éthique) et la procédure d'évaluation par les pairs. Ces informations n'ont pas besoin d'être sur des pages indépendantes, mais l'URL doit permettre de lire ces informations très rapidement.
- Cocher si une vérification systématique anti-plagiat est réalisée (de préférence, oui)

- Indiquer les identifiants utilisés (de préférence DOI).

**Modalités d'accès aux contenus pour le Web of Science**

Besoin d'identifiants, page d'adresses IP, libre accès intégral.

**Trois contacts**

Celui de l'éditeur, du producteur et de la personne effectuant la soumission

**Suites de la candidature****Évaluation de la candidature**

Tout le processus de sélection des revues candidates au WoS est décrit sur l'image : [https://clarivate.com/wp-content/uploads/2022/03/WoS-selection-process-Graphic\\_Journals\\_web-1.jpg](https://clarivate.com/wp-content/uploads/2022/03/WoS-selection-process-Graphic_Journals_web-1.jpg)

**Si la revue est rejetée**

Selon le stade auquel la revue est rejetée, elle peut re-postuler immédiatement ou après un embargo de deux ans, après avoir remédié aux problèmes<sup>34</sup>.

**Si la revue est acceptée**

Clarivate a besoin d'un accès complet aux contenus afin de pouvoir les référencer. Dans le cas d'une revue avec une période d'embargo, il faut contacter les équipes de la plateforme d'hébergement de la revue (OpenEdition Journals, Cairn, etc.) pour ouvrir un accès au WoS.

**Déréférencement**

Une revue peut être déréférencée si elle ne respecte plus les critères obligatoires. En cas de diminution de l'influence du périodique (nombre de citations en baisse), le WoS peut faire passer une revue d'une des bases de données évaluées (SCIE, SSCI, AHCI) à la base de données sans indicateurs ESCI.

**Démarches et critères pour le référencement d'un périodique dans Scopus<sup>35</sup>**

Scopus a globalement les mêmes exigences que le WoS envers les périodiques. Si une revue est prête à postuler au WoS, elle peut également candidater à Scopus. La candidature doit être remplie par l'éditeur, sur un formulaire en ligne accessible à l'adresse : <https://suggestor.step.scopus.com/suggestTitle/step1.cfm>.

<sup>34</sup> Voir le schéma : [https://clarivate.com/wp-content/uploads/2022/03/WoS-selection-process-Graphic\\_Journals\\_web-1.jpg](https://clarivate.com/wp-content/uploads/2022/03/WoS-selection-process-Graphic_Journals_web-1.jpg)

<sup>35</sup> Source : « Content Policy and Selection - Scopus ». Elsevier [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.elsevier.com/solutions/scopus/how-scopus-works/content/content-policy-and-selection>

## ANNEXE 5 : Démarches et critères pour adhérer à OpenEdition Journals<sup>36</sup>

### Critères de recevabilité

#### Critères obligatoires

OpenEdition Journals (OEJ) accepte uniquement les revues qui :

- Ont publié au moins 3 numéros (ou 30 articles) avant de candidater ;
- N'ont pas de retard de publication (ou moins d'un an de retard) ;
- Souhaitent publier en accès libre immédiat ou acceptent une période d'embargo inférieure ou égale à 12 mois (comme recommandé par le [plan national pour la science ouverte](#)) ;
- Disposent d'un autorat assez large (qui n'appartient pas exclusivement à un même laboratoire ou une même université) ;
- Décrivent publiquement la composition et les modalités de constitution de leurs comités ;
- Assurent l'évaluation par les pairs selon des procédures clairement définies et explicitement décrites.

#### Critères optionnels valorisés

OpenEdition Journals (OEJ) privilégie les revues qui :

- Affichent de façon claire et détaillée leur ligne éditoriale ;
- Adoptent une politique éthique et identifient des procédures pour gérer les problématiques liées à l'intégrité scientifique (questions de fabrication de données, de plagiat, conflit d'intérêt, etc.) ;
- Produisent des titres, résumés et mots-clés bilingues pour assurer un meilleur référencement ;
- Sont prêtes à publier sous licences Creative Commons (CC) : la licence appliquée par défaut sur la plateforme OEJ sera bientôt CC BY-SA , mais il est possible (en le mentionnant dans le dossier de candidature) de privilégier toute autre licence Creative Commons.

---

<sup>36</sup> **Source** : « Candidater à OpenEdition Journals ». *OpenEdition : Ressources numériques et communication scientifique* [en ligne]. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/10824>.

### Démarches pour candidater

#### Documents à fournir

L'équipe de la revue (souvent les porteurs de la revue aidés du comité éditorial) soumet une candidature numérique :

- En remplissant le [formulaire de demande d'accession à OpenEdition Journals](#) ;
- En établissant une liste des membres des comités de rédaction (ou éditorial) et scientifique (ou de lecture) avec leurs affiliations ;
- En précisant par écrit le rôle de ces comités ;
- En détaillant les procédures d'évaluation par les pairs et de sélection des textes ;
- En présentant les instructions aux auteurs (incluant les normes éditoriales) ;
- À tous ces documents, il est demandé de joindre les 3 derniers numéros (ou les 30 derniers articles) au format PDF (envoi numérique)<sup>37</sup>.

#### Procédure

Tous ces documents sont à envoyer par e-mail à : [accession@openedition.org](mailto:accession@openedition.org).

### Suites de la candidature

#### Évaluation de la candidature

Dans un premier temps, le dossier de candidature est examiné par deux experts externes à OpenEdition, qui évaluent le projet éditorial et scientifique. En parallèle, les équipes d'OEJ évaluent le projet éditorial et sa faisabilité technique.

Dans un second temps, le conseil scientifique d'OpenEdition (réunit une fois par trimestre) s'appuie sur ces expertises pour classer les revues candidates selon :

- Leur qualité scientifique, leur rayonnement, ainsi que l'originalité de leur angle d'approche) ;
- Leurs choix éditoriaux et leur procédure de sélection des articles ;
- La faisabilité technique du projet ;
- L'estimation des ressources dont disposera la revue à long terme pour gérer le processus éditorial et la mise en ligne régulière des numéros. En effet, les équipes

<sup>37</sup> **Voir aussi** l'annexe au formulaire de demande d'accession à OpenEdition Journals disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/36198?file=1>.

des revues candidates s'engagent à mettre en ligne régulièrement les contenus par elles-mêmes.

En fonction du classement ainsi établi, le conseil scientifique d'OpenEdition prend la décision d'accepter ou non chaque revue candidate et communique cette décision finale à l'équipe éditoriale de la revue.

#### **Délais et mises à jour du dossier**

Il faut en moyenne un an pour qu'une candidature soit traitée. Au cours de cette procédure, les revues candidates doivent envoyer un exemplaire de chaque nouveau numéro qui paraît et prévenir de toute évolution de son organisation (changements dans l'équipe, modification de la périodicité, etc.). Sauf mention contraire de la part des équipes d'OpenEdition, elles doivent toujours s'adresser à :

[.accession@openedition.org](mailto:accession@openedition.org).



## ANNEXE 6 : Comment être indexé par Google Scholar<sup>38</sup>

Le moteur de recherche Google Scholar indexe exclusivement des articles scientifiques. Google Scholar définit ces derniers comme des textes rédigés par des universitaires, évalués par leurs pairs et comportant une bibliographie finale faisant appel à d'autres articles de recherche.

Pour qu'un article puisse être repéré et considéré comme un article scientifique par les *crawlers* (ou robots) de Google Scholar, il doit respecter plusieurs critères.

### Architecture du site

Le site doit présenter :

- Une page d'accueil ;
- Une interface permettant l'accès aux articles (de type liste des numéros, sommaire, etc.) ;
- Une page dédiée à chaque article (donc une URL unique associée à un unique article) ;
- Un maximum de 10 liens entre la page d'accueil et chaque article (ou *abstract* si l'article n'est pas en accès libre). En effet, la profondeur du site doit demeurer limitée pour pouvoir être accessible aux *crawlers*.

Afin que le site demeure accessible aux *crawlers*, il vaut mieux que les liens entre l'interface et les pages soient de simples liens HTML, et qu'ils n'utilisent pas des solutions interactives telles que des codes JavaScript ou toute navigation basée sur des questionnaires (type barre de recherche par mot-clé). On peut incorporer des filtres et/ou un moteur de recherche, mais en préservant une architecture des pages basée sur la date.

**Remarque** : Pour guider les *crawlers*, il peut y avoir un fichier « robots.txt ». Dans ce cas, voir avec un informaticien le [robots exclusion protocol](#).

---

<sup>38</sup> **Source** : <https://scholar.google.com.au/intl/en/scholar/inclusion.html>. En particulier, voir la page <https://scholar.google.com.au/intl/en/scholar/inclusion.html#indexing> concernant les métadonnées sur Google Scholar.

### Une page web par article



Comme mentionné précédemment, une URL unique doit être associée à un unique article.

Un PDF présentant plusieurs articles ou une page web (HTML) contenant plusieurs *abstracts*, ne seront pas indexés par Google Scholar.

Une page web doit donc être dédiée à chaque article. Chacune de ces pages doit présenter les éléments suivants, qui doivent être organisés systématiquement de la manière suivante :

- Titre de l'article (en gros caractères, en <h1> ou en <h2>, avec une classe CSS intitulée « citation\_title » si on souhaite en personnaliser l'apparence) ;
- Auteurs (en caractères un peu plus petits que le titre, mais plus gros que le corps du texte. Privilégier les balises <h3>. Si l'on souhaite personnaliser l'apparence de cette liste d'auteurs, Google Scholar conseille de nommer la classe CSS « citation\_author »). Les noms des auteurs doivent être séparés par des virgules. Dans cette liste, on ne mentionne que les noms des auteurs, et non leur affiliation. On peut inclure des notices biographiques comportant ces informations plus bas sur la page.
- Résumé (en français et en anglais).
- Si l'article est en Open Access :
  - Le corps de l'article doit être accessible en HTML ou en PDF lisible (c'est-à-dire que l'on peut chercher et trouver des mots en faisant CTRL + F) ;
  - Une section Bibliographie, intitulée « Références » ou « Bibliographie ». Ce titre doit être seul sur une ligne (sans autre commentaire). Les références bibliographiques doivent être dans un format standardisé reconnu internationalement et doivent être listées (par une liste <ol> en HTML).

**Remarque** : En HTML, le titre de l'article ne doit pas être inclus dans l'en-tête de la page (<header>). En revanche, le nom du site, de l'institution, de la revue, etc., peuvent être dans l'en-tête.

### Contenus proposés en PDF

Si l'article est proposé en PDF, celui-ci doit être parcourable par les robots de Google (lisible, comme mentionné ci-dessus) et ne doit pas dépasser 5 MB.

**Remarque :** En cas de fichier plus lourd que 5 MB ou de contenu non lisible (document scanné nécessitant de l'OCR pour la reconnaissance des caractères), les publications doivent être téléchargées sur Google Book Search (dont les contenus scientifiques sont ensuite automatiquement indexés par Google Scholar).

Les PDF doivent être structurés comme suit :

- Titre de l'article (en haut de page et en gros caractères – au moins 24 points) ;
- Auteurs (cités juste en dessous, à la ligne suivante, avec des caractères un peu plus petits mais plus grands que le corps du texte – soit entre 16 et 23 points) ;
- Une section Bibliographie, intitulée « Références » ou « Bibliographie ». Ce titre doit être seul sur une ligne (sans autre commentaire). Les références bibliographiques doivent être dans un format standardisé reconnu internationalement et doivent être listées.



Sur la page HTML comme sur le PDF, rien ne doit être écrit en caractères plus grands que le titre de l'article et les noms des auteurs. Le nom du site, celui de la revue, etc., doivent être dans une police plus petite.

### Référencer l'article grâce aux métadonnées<sup>39</sup>

Les métadonnées correspondent à toutes les informations qui permettent de définir le document (ses auteurs, son titre, sa date de publication, la revue dont il est issu, la pagination, son éditeur<sup>40</sup>, la pagination, etc.). Ces informations doivent être à la fois présentées aux lecteurs, en particulier au moyen de la citation de l'article, mais également aux robots de Google Scholar et des autres moteurs de recherche.

<sup>39</sup> Concernant les métadonnées pour l'indexation sur Google Scholar, voir également :

- Une liste de métadonnées (seules les paragraphes "Citation Meta tags" et "Dublin Core Meta tags" nous intéressent) : <https://social.technet.microsoft.com/wiki/contents/articles/18091.sharepoint-2013-crawled-properties-for-html-meta-tags.aspx>.
- Un tableau contenant de très nombreuses métadonnées (seules celles commençant par

**Remarque :** Google Scholar conseille d'inclure la citation de l'article juste en dessous du titre et des noms des auteurs dans un document HTML, et dans le pied de page de la première page d'un PDF.

### Balises <meta>

Google Scholar décode les métadonnées et génère la citation de chaque article à partir des informations notées dans les balises <meta>. Il est donc nécessaire de bien identifier chaque élément important pour le logiciel dans le langage de celui-ci dont découle le format spécifique des métadonnées. Ces métadonnées doivent être intégrées dans des balises <meta> en tête de la page HTML de l'article (dans la partie <head>, qui donne des informations exclusivement aux robots, et qui n'apparaît pas à l'écran).

**Remarque :** Si l'on utilise un logiciel de management de revues (tel que OJS), il faut le configurer afin que celui-ci exporte les données bibliographiques (métadonnées de l'article) dans des balises <meta>, en tête du document HTML.

### Schémas de métadonnées

Google Scholar peut décoder les schémas de métadonnées suivants :

- Celui de Highwire Press, à privilégier (exemple de métadonnée dans ce format : `citation_title`) ;
- Dublin Core (par exemple `DC.title`). Ce format n'est pas recommandé par Google Scholar car il peut présenter des ambiguïtés, bien qu'il soit très utilisé.

Il est possible de cumuler différents formats de métadonnées sur une même page web.

### Éléments à identifier

Les attributs des balises <meta> sont rédigés avec les codes de Highwire Press (en rouge, commençant par « `citation_` ») et en Dublin Core (en vert, commençant par « `DC.` »).

L'objectif de ces métadonnées inscrite dans le code de chaque page web présentant un article est de citer toutes les informations qui apparaissent dans la référence bibliographique de cet article.

« citation » ou par « dc » nous intéressent) : <https://wiki.whatwg.org/wiki/MetaExtensions>.

- Le site <http://div.div1.com.au/div-thoughts/div-commentaries/66-div-commentary-metadata>. Le tableau, en particulier, dresse une liste très étendue des possibilités des différents formats de métadonnées. Seules les colonnes « High Wire Press » et « Dublin Core » nous intéressent.

<sup>40</sup> Voir la définition de l'éditeur dans le [glossaire](#).

Métadonnées		Exemples de citation dans la balise <meta>
<b>Champs obligatoires</b>	Titre de l'article	<meta name="citation_title" content="Mon titre" /> OU <meta name="DC.title" content="Mon titre" />
	Auteur de l'article	<meta name="citation_author" content="Nom, Prénom" /> OU <meta name="DC.creator" content="Nom, Prénom" />  Mettre autant de balises qu'il y a d'auteurs (un seul et unique auteur par balise)
	Date de publication	<meta name="citation_year" content="2022" /> et <meta name="citation_online_date" content="2022-04-05" /> OU <meta name="DC.date" content="2022" /> ou <meta name="DC.issued" content="2022/02/28" /> La date peut être intégrale au format américain (aaaa/mm/jj ou aaaa-mm-jj) ou être simplement une année.
	Type (en Dublin Core)	<meta name="DC.type" content="journalArticle" />
<b>Informations nécessaires à un bon référencement</b>	Langue	<b>citation_language</b> OU <meta name="DC.language" scheme="RFC3066" content="fr" /> ou <meta name="DC.language" content="fre" /> selon l'encodage utilisé pour la langue
	Titre de la revue	<b>citation_journal_title</b> OU <b>DC.relation.ispartof</b>
	ISSN de la revue	<meta name="citation_issn" content="1165-2675" /> OU <meta name="DC.identifiant" scheme="ISSN" content="2426-394X" />
	ISBN éventuel du numéro de la revue	<b>citation_isbn</b>
	Volume de la revue	<b>citation_volume</b> OU <b>DC.citation.volume</b>
	Numéro de la revue	<b>citation_issue</b> OU <b>DC.citation.issue</b>
	Première page de l'article dans la revue	<b>citation_firstpage</b> OU <b>DC.citation.spage</b> (start page)
	Dernière page de l'article dans la revue	<b>citation_lastpage</b> OU <b>DC.citation.epage</b> (end page)
Éditeur	<b>citation_publisher</b> OU <b>DC.publisher</b> Par exemple : <meta name="citation_publisher" content="Université Bordeaux Montaigne - laboratoire Ameriber (UR 3656)" /> OU <meta name="DC.publisher" content="Université Bordeaux Montaigne - laboratoire Ameriber (UR 3656)" />	

	DOI	<b>citation_doi</b> OU <meta name="DC.identified" scheme="DOI" content="10.4000/atlanter.715" />
	URL du document HTML	<meta name="citation_fulltext_html_url" content="https://mon_url" /> OU <meta name="DC.identified" scheme="URI" content="https://mon_url" />
	URL du document PDF	<meta name="citation_pdf_url" content="https://url_du_pdf" />
	URL de l'abstract	<b>citation_abstract_html_url</b>
<b>Autres informations optionnelles</b>	Sur l'auteur (n'existent qu'avec Highwire Press)	<b>citation_author_orcid</b> <b>citation_author_email</b> <b>citation_author_institution</b> <b>citation_dissertation_institution</b>
	Mots-clés	<meta name="citation_keywords" content="mot1" /> <meta name="citation_keywords" content="mot2" /> OU <meta name="DC.subject" xml:lang="fr" lang="fr" content="mot1" /> <meta name="DC.subject" xml:lang="fr" lang="fr" content="mot2" />  L'indexation sera meilleure s'il y a un seul mot-clé par balise. Répéter la balise autant de fois qu'il y a de mots-clés.
	Abstract	<meta name="citation_abstract" xml:lang="fr" lang="fr" content="Blablabla..." /> OU <meta name="DC.description" xml:lang="fr" lang="fr" content="Blablabla..." /> Le français a le code "fr", l'anglais "en", l'espagnol "es"
	URL de la page d'accueil de la revue (en DC uniquement)	<meta name="DC.source" content="https://revue/accueil" />
	Droits (n'existent qu'en Dublin Core)	Si les droits sont réservés : <meta name="DC.rights" content="Titre de la revue" /> Si la revue est en accès libre (par exemple en CC BY-NC-ND) : <meta name="DC.rights" content="La revue ... est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International." /> Cet exemple est à adapter selon la licence choisie. On peut aussi écrire : <meta name="DC.rights" content="free"/>

Exemple<sup>41</sup> :

```
<meta name="citation_title" content="The testis isoform of the phosphorylase kinase catalytic subunit (PhK-T) plays a critical role in regulation of glycogen mobilization in developing lung">
<meta name="citation_author" content="Liu, Li">
<meta name="citation_author" content="Rannels, Stephen R.">
<meta name="citation_author" content="Falconieri, Mary">
<meta name="citation_author" content="Phillips, Karen S.">
<meta name="citation_author" content="Wolpert, Ellen B.">
<meta name="citation_author" content="Weaver, Timothy E.">
<meta name="citation_publication_date" content="1996/05/17">
<meta name="citation_journal_title" content="Journal of Biological Chemistry">
<meta name="citation_volume" content="271">
<meta name="citation_issue" content="20">
<meta name="citation_firstpage" content="11761">
<meta name="citation_lastpage" content="11766">
<meta name="citation_pdf_url" content="http://www.example.com/content/271/20/11761.full.pdf">
```

<sup>41</sup> Source : <https://scholar.google.fr/intl/fr/scholar/inclusion.html#indexing>

**Remarque :** Les symboles `</>` à la fin de chaque balise `<meta>` peuvent être remplacés par un simple `>` en HTML. Cependant, il faut la combinaison `</>` en XHTML (encodage des ePub), syntaxiquement plus exigeant.

#### À savoir

- Pour voir d'autres exemples, ouvrez la page web d'un article sur Cairn ou sur OpenEdition, puis faites un clic droit sur la page. Apparaît alors une liste d'actions possibles, dont « Code source de la page ». Cliquez sur « Code source de la page ». Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors avec le code HTML du document. Cherchez les balises `<meta>` commençant par `name="citation_` ou par `name="DC`.
- Deux exemples (à copier-coller dans la barre URL du navigateur) :
  - view-source:https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2022-1-page-1.htm
  - view-source:https://journals.openedition.org/atlante/715

Les métadonnées étant des attributs HTML, il faut éviter les caractères spéciaux afin que les informations soient bien décodées, sans `&quot;`; ou `&#225` : éviter les accents, les guillemets, les crochets, etc.

## Code prêt à l'emploi

Les métadonnées décrites précédemment étant trop nombreuses pour être toutes prises en main rapidement, vous trouverez ci-dessous un code présentant les métadonnées essentielles. Celui-ci peut être intégré au code HTML de tout site de revue (à l'exception des plateformes institutionnelles telles que OpenEdition, Cairn, Persée, HAL, etc., sur lesquelles ces métadonnées sont déjà indiquées). Ces quelques lignes doivent apparaître sur chaque page d'article.





### Mode d'emploi

Copier-coller ce code dans la partie `<head>` du code HTML. Compléter les zones blanches avec les informations propres à l'article sur la page de laquelle il se trouve.

#### Code à copier-coller

```
<meta name="citation_title" content="          " />
<meta name="citation_author" content="          " />
<meta name="citation_author" content="          " />
<meta name="citation_year" content="          " />
<meta name="citation_online_date" content="          " />
<meta name="citation_language" content="          " />
<meta name="citation_journal_title" content="          " />
<meta name="citation_issn" content="          " />
<meta name="citation_volume" content="          " />
<meta name="citation_issue" content="          " />
<meta name="citation_firstpage" content="          " />
<meta name="citation_lastpage" content="          " />
<meta name="citation_publisher" content="          " />
<meta name="citation_doi" content="          " />
<meta name="citation_fulltext_html_url" content="          " />
<meta name="citation_pdf_url" content="          " />
<meta name="citation_abstract_html_url" content="          " />
<meta name="citation_keywords" content="          " />
<meta name="citation_keywords" content="          " />
<meta name="citation_keywords" content="          " />
```

#### Syntaxe des éléments à compléter

- Titre de l'article sans caractères spéciaux
- Nom, Prénom
- Un seul auteur par balise : répéter la balise pour plusieurs
- Année en chiffres (exemple : 2022)
- Date au format aaaa-mm-jj (ex : 2022-06-29)
- Langue de l'article :    
- Titre de la revue sans caractères spéciaux
- ISSN avec son tiret médian (ex : 2742-9660)
- Numéro de volume (s'il y a lieu)
- Numéro (en chiffres)
- Première page de l'article dans le PDF de la revue
- Dernière page de l'article dans le PDF de la revue
- Nom de l'éditeur sans caractères spéciaux
- DOI sans URL (ex : 10.4000/atlante.715)
- URL de l'article en ligne
- URL du PDF de l'article
- URL du résumé de l'article
- Mot-clé, sans caractères spéciaux
- Un seul mot-clé par balise : répéter la balise autant de fois qu'il y a de mots-clés

## ANNEXE 7 : Grille d’auto-évaluation d’une revue (critères de qualité éditoriale)

Pour savoir si une revue est prête à être référencée sur des bases de données sélectives, nous conseillons de l’auto-évaluer avec la grille ci-dessous pour vérifier les points à préciser. Cette grille est basée sur l’étude des critères évoqués dans les annexes précédentes, ainsi que sur les grilles d’évaluation créées par Anita Largouët (Direction de la recherche de l’université Bordeaux Montaigne) en 2019 pour identifier les revues prêtes à postuler au Web of Science et à Scopus.

Le symbole ✓ indique que le critère est nécessaire pour être indexé sur la base de données concernée.

<b>Critères à respecter pour un bon référencement</b>				
<b>Critères à respecter prioritairement pour un bon référencement</b>	<b>ERIH +</b>	<b>DOAJ</b>	<b>WoS</b>	<b>Scopus</b>
<b>ISSN et e-ISSN</b> (ou seulement e-ISSN dans le cas d’une revue exclusivement numérique) enregistrés auprès du Centre international de l’ISSN (vérifiable sur <a href="https://portal.issn.org/">https://portal.issn.org/</a> ). L’ISSN et l’e-ISSN doivent être associés au <b>titre</b> <sup>42</sup> et à l’ <b>éditeur</b> actuels de la revue. L’éditeur doit avoir des <b>coordonnées physiques</b> et une <b>personne morale</b> .	✓	✓	✓	✓
Périodicité ou calendrier de publication respecté : publication régulière, sans retard ni interruption.		✓	✓	✓
Pérennité du périodique : plus de deux ans d’existence.	✓	✓	✓	✓
Contenu évalué par les pairs.	✓	✓	✓	✓
Articles de recherche évalués par des chercheurs externes au comité éditorial (ou comité de rédaction).	✓	✓	✓	✓
<b>Le site web de la revue, incontournable pour un bon référencement</b>	<b>ERIH +</b>	<b>DOAJ</b>	<b>WoS</b>	<b>Scopus</b>
Site web propre à la revue avec son URL personnelle.	✓	✓		✓
Site web à jour présentant exclusivement des informations exactes correspondant aux pratiques en usage dans la revue.	✓	✓	✓	✓
Site web ergonomique, avec une page d’accueil de qualité.	✓	✓	✓	✓
Page d’accueil traduite en anglais.			✓	✓
Navigation facilitant l’accès aux contenus publiés et à toutes les autres caractéristiques qui définissent la revue.	✓	✓	✓	✓
<b>Informations à présenter sur le site web de la revue (objectif de transparence)</b>	<b>ERIH +</b>	<b>DOAJ</b>	<b>WoS</b>	<b>Scopus</b>
<b>Sur la page d’accueil, toutes les informations prioritaires (qui figureraient sur la couverture d’un ouvrage imprimé) :</b>				
e-ISSN (et ISSN associé le cas échéant) ;	✓	✓	✓	✓
Titre de la revue ;	✓	✓	✓	✓
Éditeur (avec responsable légal) et lien vers son site web (et lien vers le site de la revue depuis le site de l’éditeur). Préciser les coordonnées de l’éditeur (dont le pays). Il est conseillé également de mentionner les institutions qui apportent un crédit scientifique à la publication (c’est-à-dire les universités ou centres de recherche soutenant la revue).	✓	✓	✓	✓
<b>Politique éditoriale :</b>				
Type d’évaluation par les pairs ;	✓	✓	✓	✓
Détails du processus d’évaluation par les pairs ;	✓	✓	✓	✓
Composition des deux comités : comité de rédaction (ou éditorial) et comité scientifique (ou de lecture) avec mention du nom et de l’affiliation institutionnelle (y compris le pays et/ou la ville) de chaque membre ;	✓	✓	✓	✓
Diversité géographique et institutionnelle des membres des comités ;	✓	✓	✓	✓
Diversité géographique et institutionnelle des auteurs ;	✓	✓	✓	✓
Impossibilité de même affiliation entre l’auteur et les évaluateurs lors de l’évaluation par les pairs.	✓	✓	✓	✓

<sup>42</sup> Toute modification du titre d’une revue conduit à la modification de la revue elle-même. Cela doit être déclaré auprès du Centre international de l’ISSN, mais également à la BNF, sur le site web de la revue et de chaque organisme de référencement.

<b>Recommandations / instructions aux auteurs :</b>				
Normes rédactionnelles et/ou feuille de style ;	✓	✓	✓	✓
Procédure de soumission.	✓	✓	✓	✓
<b>Politique de publication :</b>				
Ligne éditoriale : objectifs de la revue, champs disciplinaires concernés (mentionner 5 mots-clés décrivant la revue), public cible ;	✓	✓	✓	✓
Lieux et supports de diffusion ;	✓	✓	✓	✓
Périodicité ou calendrier de publication ;		✓	✓	✓
Lien avec le mouvement de l'Open Access (embargo ou libre accès immédiat, et explication des raisons de ce choix) ;	✓	✓		
Droits d'auteur et licences de diffusion.		✓		
<b>Charte éthique</b> accessible au public (traduite en anglais sous le titre « <i>publication ethics &amp; malpractice statement</i> »). Voir l'exemple de <a href="#">Question de communication</a> .		✓	✓	✓
<b>Éthiques et transparence éditoriales (à mentionner sur le site web de la revue)</b>	<b>ERIH +</b>	<b>DOAJ</b>	<b>WoS</b>	<b>Scopus</b>
Pratiques éditoriales conformes aux bonnes pratiques de l'édition scientifique, telles que celles recommandées par le <a href="#">COPE</a> , <a href="#">QUÉRO</a> , et/ou d'autres organisations nationales et internationales.	✓	✓	✓	✓
Adhésion à des déclarations d'organisations spécialisées dans l'éthique de publication ( <a href="#">COPE Core practices</a> , Déclaration d'Helsinki, etc.). Dans ce cas, donner accès au texte intégral (soit par un lien HTML fonctionnel vers la source, soit en copiant le texte sur le site web de la revue en mentionnant la source).	✓	✓	✓	
Sources de financement (frais pour les auteurs ou non, organisations attribuant des subventions, ventes et abonnements, etc.).		✓	✓	
Absence de toute mention de classement de revues.		✓		
Absence de publicité.		✓		
<b>Contenus</b>	<b>ERIH +</b>	<b>DOAJ</b>	<b>WoS</b>	<b>Scopus</b>
Contenu complet de la revue disponible en ligne (l'organisme de référencement peut fournir des plages d'adresses IP pour avoir accès aux contenus si nécessaire – à voir avec le service informatique de l'établissement ou le SCD).	✓	✓	✓	✓
Texte intégral en accès libre immédiat.		✓		
Une page web par article avec sa propre URL.	✓	✓	✓	✓
Articles téléchargeables au format PDF.		✓		
Titres des articles et résumés traduits en anglais.	✓	✓	✓	✓
Clarté des résumés dans toutes les langues employées.	✓	✓	✓	✓
Qualité de l'expression / lisibilité des articles.			✓	✓
Conformité aux objectifs déclarés par la revue, contenus en accord avec sa ligne éditoriale et les domaines d'étude qu'elle couvre.			✓	✓
Mention de tous les auteurs avec leur nom et leur affiliation institutionnelle (y compris le pays et/ou la ville).	✓	✓	✓	✓
Bibliographie adaptée au sujet.			✓	
Références bibliographiques en caractères latins.	✓	✓	✓	✓
<b>Évaluation (subjective) de la contribution académique dans le domaine</b>	<b>ERIH +</b>	<b>DOAJ</b>	<b>WoS</b>	<b>Scopus</b>
Contenu adapté à un public d'experts universitaires internationaux.	✓	✓	✓	✓
Minimum 5 articles de recherche publiés par an.		✓		
Nombre de citations des articles dans d'autres travaux scientifiques.			✓	✓
Nombre de citations des membres des comités.			✓	✓
Nombre de citations des auteurs.			✓	✓
Probabilité de citations de l'éditeur.				✓
Spécialisation unique ou angle de vue nouveau sur un thème.			✓	
Étude d'une région précise.			✓	



